



République algérienne démocratique et populaire



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, de gestion et sciences commerciales

Départements des sciences économiques

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences économiques

Option : Économie de développement

Thème :

Evaluation des politiques publiques en Algérie

Etat des lieux et perspectives

Présenté par :

-Mlle OULD OUALI Karima

-Mlle BOUSSOUALEM Nacira

Jury composé de :

-Président : MOUSSAOULA

-Examinatrice : KHAMES.A

-Rapporteur : FEKHAR.M

Encadré par :

-Mr M.FEKHAR

Promotion 2021-2022.

Liste des abréviations

AEPS : Agence d'évaluation des politiques publiques et des services publics

ANTE : Agence Nationale pour la Transparence de l'Etat

APN : Assemblée Populaire Nationale

CAD: Comité d'Aide au Développement

CARE : Le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise

CC: Cours des Comptes

CNES : Conseil National Economique et Social

CNL : Caisse Nationale des Logements

CSE : Conseils Scientifique de l'Evaluation

DID : Différence des Différences

ECR : Essai Contrôlé Randomisé

EPE : Entreprises Publique Economique

EPP : Évaluation des Politiques Publiques

GC : Groupe de Contrôle

GPRA: Gouvernement Performance and Results

GT : Groupe de Traitement

IBP : International Budget Partnership

IGF : Inspection Générale des Finances

MVI : Méthode de Variables Instrumentale

NABNI : Notre Algérie Bâtie sur de Nouvelles Idées

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PEE : Politiques des Entreprises Economiques

PP : Politique Publique

PSA: Public Service Contract

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

RCT : Randomized Controlled Trial

SGG : Secrétariat général du Gouvernement

Liste des schéma

- Schéma 01 : cycle de vie d'une politique publique 11
- Schéma 02 : FORMES DE L'EVALUATION..... 28
- schéma03 : Déroulement de la méthode essai randomisé contrôlé 42

liste des tableau

- Tableau n°1 : Principales caractéristiques de l'évaluation par rapport au suivi 23
- Tableau 2. Présentation comparative 29
- Tableau 03 : Mise à jour des critères d'évaluation..... 34

Liste des abréviations

Introduction et Problématique 02

Chapitre 1 : Concepts des Politiques Publiques

Introduction 05

1 .Définition de la Politique Publique.....06

2 .Historique de l'apparition des Politiques Publiques07

3 .Composantes de Politique Publiques.....08

4. Objectifs et Finalités de la Politique Publiques09

5. Cycle de Politique Publique.....10

Conclusion..... 13

Chapitre 02 : Evaluation des Politiques Publiques

Introduction 15

1. Rappel Historique sur l'Evaluation des Politiques Publiques 16

2. Définition de l'évaluation des Politiques Publiques 19

3 .Objectifs et Tâches de l'évaluation.....23

4 .Formes d'Evaluation des Politiques Publiques.....27

5 .Critères et Méthodes de l'Evaluation de Politique Publiques29

Conclusion..... 43

Chapitre 03 : état des lieux et perspectives en Algérie

Introduction 45

1. Acteurs de l'évaluation en Algérie 46

2. Appréciation : Limites et Perspectives56

Conclusion..... 67

Conclusion Générale 69

Résumé

Introduction générale

Introduction générale :

La fin de l'ère pétrolière signifie pour une économie rentière comme l'Algérie la mise en place rapide de réformes fondamentales dans l'organisation des affaires publiques. De manière générale, il s'agit de mettre la bonne gouvernance au cœur de toute activité économique. C'est le seul moyen de relancer le développement et de faire plus, mieux et plus vite dans cette industrie avec moins. Mais ce défi multidimensionnel nécessite à son tour de placer l'évaluation au cœur de la nouvelle administration. C'est la pierre angulaire et le moment de vérité.

La mise en œuvre des politiques publiques mobilise les services centraux et déconcentrés de l'Etat et des communes. Des ressources humaines, matérielles et financières sont mobilisées pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'obtention de l'effet attendu de la commande publique. La réalisation de ces effets entraîne des coûts qui affectent les finances du pays et déterminent le présent et l'avenir des citoyens. Par conséquent, il est important pour les autorités et les contribuables d'évaluer les effets obtenus par rapport aux effets attendus et d'évaluer l'adéquation des mesures prises pour les atteindre.

L'évaluation des politiques publiques est un outil méthodologiquement cadré qui peut être utilisé pour analyser les effets d'une politique publique spécifique mise en œuvre (ex post) ou planifiée (ex ante) pour mesurer son efficacité, son efficience et sa pertinence.

La pratique bien établie dans les pays développés exige l'évaluation des activités publiques ainsi que la transparence et la responsabilité.

Où sommes-nous en Algérie en matière d'évaluation des politiques publiques ?

L'objectif du présent travail que Nous avons consacré à cette question principale et décisive est la présentation et l'explication de l'analyse des politiques publiques en Algérie état des lieux et perspectives,

A ce titre, nous avons formulé des questions, auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de ce travail de recherche, comme suit :

- Comment les politiques publiques sont Développées ?
- Cycle de vie de politique publique c'est quoi l'origine de l'analyse de politique publique ?

Introduction générale

- Quel sont les Formes, les critères et les méthodes de l'analyse des politiques publiques ?
- Quelle est L'historique des politiques publiques ?
- Quelle sont les objectifs et finalité des politiques publiques ?

Pour réaliser ce travail, la démarche adoptée repose sur une partie bibliographique et sur une enquête.

Le premier chapitre consiste à faire une recherche bibliographique qui nous permettra de faire les principales lectures sur des politiques publiques, faire des recherches sur le développement des politiques publiques et la définir, ensuite présenter le cycle de vie de politique publique et son objectif.

Le deuxième chapitre de notre travail concerne la définition de l'évaluation des politiques publiques et la présentation de leurs formes et critères et enfin les méthodes de cette dernière.

Le troisième chapitre se base sur le cas de l'Algérie à savoir faire un compte rendu sur les organismes de l'évaluation des politiques publiques et ses acteurs présent dans le pays et en fin nous tenteroens de trouver quelques perspectives pour une meilleur mise en œuvre de cette dernière.

CHAPITRE I:
Rappel sur le concept des
politiques publiques

Introduction :

Les politiques publiques font aujourd'hui plus qu'hier pleinement partie de notre vie quotidienne ; la plupart de nos comportements individuels sont influencés, si ce n'est déterminé, par des politiques publiques. Ainsi, notre alimentation dépend des politiques agricoles, des politiques environnementales et des politiques sanitaires ; nos loisirs, des politiques touristiques, des politiques culturelles, des politiques d'aménagement du territoire, des politiques d'équipement, voire des politiques de l'emploi (à travers notamment l'enjeu de la durée du temps de travail). Notre activité professionnelle s'inscrit fortement dans des politiques publiques, que ce soit en tant qu'acteur de leur mise en œuvre (ainsi un enseignant pour les politiques scolaires et universitaires) ou comme destinataire d'un dispositif relevant d'une politique publique (un étudiant pour les politiques d'enseignement et de formation, un médecin pour les politiques d'assurance-maladie...). C'est aussi le cas pour les situations de non-travail (chômage, maladie, incapacité, retraite...) qui font l'objet d'une multitude de mesures prises par des pouvoirs publics. Tout acteur social est donc en permanence confronté aux politiques publiques, le plus généralement comme destinataire, mais aussi comme composante de leur mise en œuvre ; parfois également comme participant à leur mise sur agenda (à travers un engagement collectif par exemple), voire, plus rarement, comme décideur, comme évaluateur ou comme expert. L'objectif de ce chapitre et de faire de recherche sur les politiques publiques, et pour y arriver à faire le travail il faut répondre aux problématiques suivantes :

- Qu'es ce que une politique publique ?
- Comment les politiques publiques sont développées ?
- Quel sont les objectifs principaux et finalités de politique publique ?
- Comment est-il le cycle de vie de politique publique ?

En premier lieu on va faire une présentation et définition de politique publique, en second lieu présenter le développement des politiques publiques, ensuite présenter les devers objectifs et finalités des politiques publiques et le dernier point concerne le cycle de vie de politique publique.

1. définitions des Politiques Publiques :

Il n'y a pas une définition unique de la politique publique, plusieurs définitions ont été avancées par les chercheurs dans ce domaine, dont celle de:

"Une politique publique est un plan d'action proposé pour une personne, un groupe ou un gouvernement dans un environnement spécifique qui présente les obstacles et les opportunités que la politique a proposé de surmonter et d'utiliser ou d'exploiter pour tenter d'atteindre un objectif"¹

«Les politiques publiques sont des décisions qui fournissent une orientation, une cohérence et une continuité aux plans d'activités dont l'organisme décisionnel est responsable"²

"La politique publique est la relation d'une unité gouvernementale avec son environnement" ³
Thomas R. Dye En 1972, a trouvé que "c'est tout ce que les gouvernements décident de faire ou de ne pas faire". ⁴

Arnold, j. Heidenheimer, , en 1975, l'a définie ainsi "Comment, pourquoi et dans quelle mesure les gouvernements poursuivent des voies d'action et d'inaction" ⁵.

Jean Claude Thoenig en 1985 a donné cette définition " un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales "⁶.

Vincent Lemieux, dans ses recherches, en 1995 a défini les politiques publiques comme suit : "Ce sont des activités visant à résoudre des problèmes publics dans un environnement, par des acteurs politiques, afin que les relations soient structurées et développées dans le temps"⁷.

En 2015 Peter Knoepfel et al, ont exprimé leur définition analytique de la manière suivante : " Une série de décisions et d'activités interdépendantes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dans lesquelles les relations institutionnelles, ainsi que les ressources et les intérêts varient, afin de résoudre de manière spécifique un problème défini au niveau politique comme collectif "⁸

En analysant les différentes définition citée si dessous nous essaierons de suggérer la définition suivante : La politique publique est un instrument de conduite de l'action publique, un phénomène social et politique spécifique empiriquement fondé et analytiquement

¹ Sahni & Vayunandan, Administrative theory, 2010, p. 250

² Sapru, R. (2011). Public Policy: Art and craft of policy analysis. New Delhi: Asoke K. Ghosh PHI Private limited, 2nd edition.

³ Robert Eystone The Threads of Public Policy Eyestone, 1971, p. 18

⁴ Dye, 2013, p. 19

⁵ Sapru, 2011, p. 24

⁶ Thoenig, 1985, pp. 1-2

⁷ Lemieux, 2002, p. 6

⁸ Knoepfel, Larrue, Varone, & Savard, 2015, p. 42

construite, adopté et suivie par le gouvernement dans le but de réaliser l'intérêt public dans un domaine particulier

2. Historique ou apparition de Politiques Publiques,

Le bouleversement qu'a connu les pays occidentaux Entre le xvie et le xixe siècle a donné naissance à une forme nouvelle qui est donc l'ETAT ces transformations ont conduit au milieu du xixe siècle à la naissance de ce que l'on appellera les politiques publiques ces derniers ont connus plusieurs périodes à savoir :

2.1. La période entre 1950 et 1960 dans cette phase :

Les chercheurs mettent en place des protocoles pour vérifier les résultats des programmes éducatifs, sanitaire et sociaux veulent substituer aux pratiques par structure de l'époque une approche formelle et scientifique de la conception des politiques publiques. Lors de cette période l'évaluation est développée par des programmes sociaux

2.2. Les périodes 1970 et 1980 au cours de cette décennie :

- l'évaluation sort des communautés scientifique pour devenir un outil d'aide à la décision aux services des autorités publiques. (Une étape a amélioré une intervention)
- Émergence du concept de nouvelles gestions publiques qui prône l'application des pratiques du privé Ou public,
- Amélioration du coût d'efficacité des politiques publiques.

2.3. Les années 1990, Durant cette période il y a eu une :

- Émergence de la société civile qu'à acteurs du dispositif de négociation et de conception de L'action publique,
- L'évaluation s'ouvre à l'ensemble des partenaires plus largement des parties prenantes et Devient, notamment en France un outil de dialogue, cette évolution peut être constatée de deux manières :
- Par l'attention grandissante apporter à cette époque,
- Par l'ouverture progressive du comité de pilotage aux partenaires, institutionnels ou non.

2.4. Début des années 1990, le début de cette période a marqué :

- la commission européenne devient largement prospectrice d'évaluation et la diffuse dans les États membres de l'UNION. À la fin des années quatre-vingt-dix :

- En plus de développement pédagogique adapté au politique publique des pays européens la commission européenne continue à fournir de nombreux guides et Manuels sur l'évaluation des politiques publiques.

2.5. pendant les années 2000 :

Les directions générales de la commission européenne réalisent une certaine évaluation rétrospective de programme, consacrent un budget moyen de 45 millions Euro chaque année.

Remarque : Les premières politiques publiques ont été mise en place en Europe, dans un premier lieu pour lutter contre les effets du marché. Dans ces écrits, Karl Polanyi souligne les effets de « dislocation » que l'extension du marché et l'industrialisation entraînent sur la société⁹ ce qui a conduit Robert Castel à montrer que les premières politiques publiques eurent d'abord pour objet de prendre en charge la question sociale.¹⁰ A la même époque d'autres politiques vont apparaître en fonction de la situation spécifique de chaque pays.

- **Genèse des politiques publiques**

Pourquoi une question devient-elle l'objet d'une politique publique ? La réponse la plus simple est que il y a une politique publique parce qu'il y a « un problème à résoudre ». C'est en tout cas la réponse que feront le haut fonctionnaire ou le responsable politique qui ont précisément pour ambition de « résoudre des problèmes ». Par exemple la politique de lutte contre l'insécurité routière trouve son origine dans le nombre excessif d'accidents de la route ou que la mise en place d'un revenu minimum se justifie par la montée de la pauvreté. Explications pleines de bon sens, dont il faut pourtant se méfier soigneusement parce qu'elles reposent sur de fausses évidences. En effet, il se trouve que l'on ne sait pas exactement ce qu'est un problème politique, et surtout que l'on ne sait pas a priori pourquoi un problème social fait l'objet d'une politique¹¹

3. Composantes de la Politique Publique: ¹²

Cinq composantes d'une politique publique ont été notées à savoir :

- 3.1. **un contenu :** La politique publique est un ensemble d'éléments matériels (ex. texte légal), d'éléments budgétaires et d'éléments symboliques d'actes administratifs

⁹ K. Polanyi, La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps, Paris, Gallimard, 2009.

¹⁰ R. Castel, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Gallimard, 1999.

¹¹ J. Gusfield, La culture des problèmes publics. l'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique, Economica, coll. « Études sociologiques », 354 p.

¹² Thomas R.DYE, understanding public Policy ,2001 .Voir également Daniel KÜbler et Jacques de Maillard, Analyser les politiques publiques, Presses universitaire de Grenoble 2009.

(nomination de responsables, etc.), qui incitent à l'action de l'État : la discussion de certains acteurs et de certaines positions (ex. programme urgent de développement communautaire).). (PUDC, mesures de prévention et de lutte contre le covid19, etc.)

3.2. **Un programme** : chaque ministère développe une politique propre. Au sein d'un même Ensemble, on retrouve différents types de politiques publiques et différents programmes possibles : curatif, préventif ou de sanction. Mais il convient de noter que derrière l'unicité D'un programme les actions peuvent se nichier des concurrences administratives, une pluralité D'actions sans lien entre elles, seulement rassemblées formellement au sein d'un même programme.

3.3. **L'orientation normative** : cela implique qu'une Politique Publique est toujours liée à des normes

Toute Politique Publique vise à réaliser de nombreux Objectifs .

3.3.1. **de coercition** : l'Etat exerce la contrainte. Une Politique Publique doit exercer une contrainte sur le comportement des acteurs, qu'ils soient publics ou privés. En d'autres Termes, pour mettre en œuvre leur politique, les autorités publiques disposent de la capacité Potentielle d'utilisation de la violence légitime.³

3.3.2. **Le ressort social** : expression qui désigne l'ensemble des acteurs publics ou privés qui participent plus ou moins directement à la production et à l'application des Politiques publiques.

4. Objectifs et Finalités de la Politique Publique

dans ce quatrième sous points du premier chapitre nous allons procéder aux objectifs et ou finalités des politique publique dans un premier lieu on va commencer alors à aborder les objectifs

4.1. Objectifs ¹³:

Chaque politique dans le monde est crier pour attendre de nombreux buts et dans notre cas les objectifs de politique étudier sont résumer comme suit :

- Optimiser l'affectation des ressources (financière, humaine et matériel) cela implique que une pp aide à la bonne gestion des ressources en l'utilisant d'une façon rationnelle ;
- respecter le critère d'efficacité Et d'efficience pour permettre l'analyse des objectifs tout au long du processus ;

¹³ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

- Amélioration la qualité et le fonctionnement de service : les structures et les acteurs s'améliorent d'une politique a une politique ;
- Rationaliser la prise de décision qui se déroule en six étapes importantes (définition du problème, identifier les critères a appliquer pour juger les solutions potentiels, décider de l'importance de chaque critères, dresser la liste des alternatives possibles, évaluer ses alternatives, déterminer la meilleur solution);
- Mobiliser les acteurs et les partenaires, il faut impliquer ces deux derniers pour la prise d'une décision, et enfin se rendre compte aux effets induits, si on passe au effet positive ou effet négative ;
- Accompagner la transformation de l'intervention publique en mettant en œuvre une PP et en l'évaluant on arrive à voire des résultats sois positif soit négatifs par rapport aux transformations qui ont eu lieux pendant une période donnée ;
- Rationaliser les dépenses publiques et Responsabiliser les décideurs publics ;
- Favoriser la participation citoyenne au contrôle et à la fabrique des politiques.

4.2. Finalités :

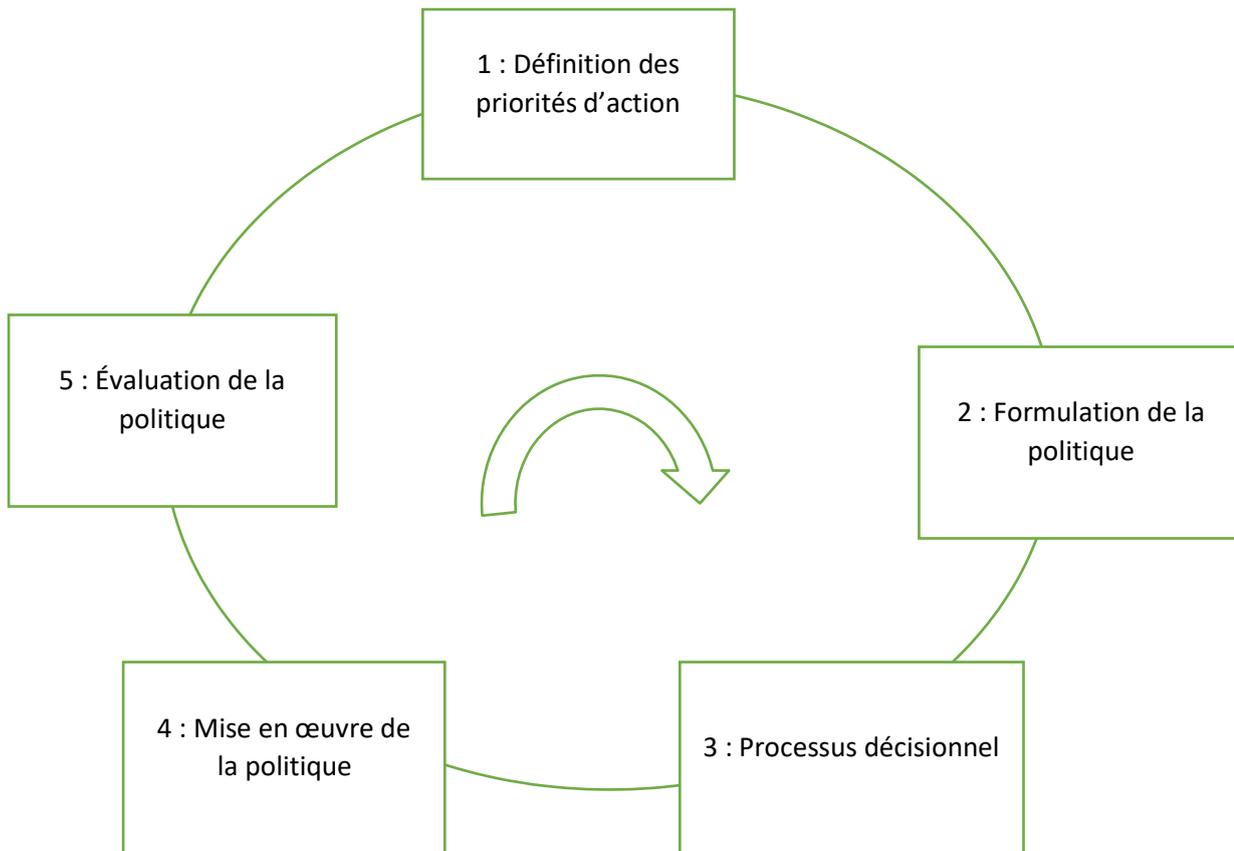
Les finalités représentent la raison d'être des politiques

publiques Parmi les finalités essentielles on peut citer :

- 4.2.1. **La finalité cognitive** : c'est tout ce qui est lié à la production de la connaissance à travers le déroulement de la politique publique
- 4.2.2. **La finalité normative** : cette finalité se base sur le respect des règles et des normes ainsi que les critères pendant la conduite de la politique publique
- 4.2.3. **La finalité instrumentale** : c'est pendant le déroulement de la politique publique, les décideurs disposent les outils où des instruments pour mieux orienter la politique publique et des fois carrément pour la réorienter.

5. Cycle de la politique publique

Une politique publique passe par plusieurs étapes dans son cycle de vie qui sont résumé dans le schéma suivant :

Schéma 01 : cycle de vie d'une politique publique

Source : adapté par nous-même en se référant au Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire 2021/2022

✓ **Explication du schéma** ¹⁴

Le contenu du schéma serait expliqué comme suit :

Partie 1 : dans cette première phase les décideurs vont Repérer / Faire remonter / Choisir :

- Des problèmes à résoudre
- Des opportunités à saisir
- Des projets à soutenir
- Des expériences à tenter
- Des bonnes pratiques à adapter

Partie 2 : dans cette seconde phase la tâche des agents est la Proposition de solutions, La façon dont les différentes options sont identifiées, analysées et conçues elle contient 3 étapes à savoir

¹⁴ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire 2021/2022

- **Analyse** : Compréhension de la situation et des problèmes, observation des données du problème, champ d'action, parties impliquées, opinions, obstacles possibles, solutions existantes...
- **Scénario** : Planifier différents scénarios possibles, compléter des solutions adaptées au contexte
 - Afficher les résultats attendus
 - Estimer les ressources nécessaires et les conséquences attendues
 - Prototyper, tester, modéliser les solutions

Partie 3 : la phase est réservée à la recherche des Méthodes de décision pour répondre à un problème elle contient deux étapes

- ✓ **Débats** : discuter des solutions proposées
 - Améliorer les solutions, reformuler
 - Rechercher un consensus ou un accord
 - Communiquer horizontalement et ouvertement
- ✓ **Choix** : Après discussion, choisir la meilleure solution pour la mise en œuvre

Partie 4 : dans cette avant dernière phase elle se fait la Mise en œuvre et la pratique des décisions et se la en réalisant les point suivant

- ✓ Réaliser des solutions industrielles
- ✓ Expérimentations générales
- ✓ Faire confiance à l'intelligence collective
- ✓ Organiser la coopération entre acteurs
- ✓ Engager les citoyens

Partie 5 : dans cette phase ont fait le Suivi des résultats, de la mise en œuvre et réalisation des résultats souhaités. Cette dernière partie du cycle de vie de la PP elle passe par deux étapes

- ✓ **Evaluations** : Fournir des commentaires, des évaluations des utilisateurs, des comparaisons régulières avec les objectifs attendus, etc.
- ✓ **Amélioration continue**:
 - L'étape Permet l'amélioration continue du service public, la flexibilité des mesures
 - planifier, préparer ou organiser la fermeture politique, la mise à jour, le redémarrage, le remplacement ou le recyclage

Conclusion du chapitre :

Dans ce premier chapitre, on a commencé par définir les politiques publiques en tant qu'un instrument de conduite de l'action public, un phénomène social et politique spécifique empiriquement fondé et analytiquement construite, adopté et suivie par le gouvernement dans le but de réaliser l'intérêt public dans un domaine particulier. Ensuite on a présenté l'historique et l'apparition des politiques publiques, et pour mieux comprendre le phénomène on a tenté d'illustrer les différentes composantes des politiques publiques, On a cherché à présenter les différentes objectifs et finalité de politique publique, Et au final, on a souligné qu'il Ya beaucoup de phase que les décideurs vont repérer pour afin y arrivé à présenter le cycle de vie de politique publique.

CHAPITRE II :
Evaluation des Politiques
Publiques

Introduction

L'analyse des politiques publiques représente l'étude de l'action de l'État dans la société publique. Elle s'inscrit profondément dans une démarche pluridisciplinaire puisqu'elle se situe à la jonction de la science politique, du droit, de l'économie, de la sociologie, de la psychologie, de la gestion, du management, de l'administration et de l'histoire. L'objectif de ce chapitre est de faire des recherches sur l'analyse des politiques publiques. Et pour y arriver à faire le travail il faut répondre aux problématiques suivantes :

- Comment peut-on définir l'évaluation des politiques publiques ?
- Quel sont les différentes formes, critères et méthodes de l'évaluation des politiques publiques ?

Tout d'abord nous allons commencer par quelques rappels historiques de l'évaluation des politiques publiques accompagnées de quelques définitions, par la suite nous allons présenter divers formes et critères de cette dernière, et enfin nous allons terminer par différentes méthodes d'évaluation des politiques publiques.

1. Rappel historique sur l'évaluation des Politiques Publiques :

Parmi les facteurs ayant aidé dans l'apparition de l'évaluation économique en trouves l'évolution de l'analyse politique en effet :

1.1. Bureaucratie

La question de la bureaucratie débouche sur une question récurrente : les sociétés industrielles peuvent-elles survivre sans l'État ? Et cet espace ne les étouffe-t-il pas ?

Quand Hegel attire l'attention sur le développement de l'État bureaucratique, il y voit l'accomplissement de « l'histoire de la raison » : seul l'État, gardien de la « providence générale », qui transcende certains intérêts, peut s'élever au niveau de la raison Intérêt public¹

L'État sous sa forme bureaucratique est une figure de la modernité occidentale, qui l'oppose aux sociétés « archaïques ». C'est précisément cette perception positive de la bureaucratie que Marx commence à critiquer. Pour Hegel, l'État donne un sens à la société civile, pour Marx, la société à travers la lutte des classes signifie l'État. Cette dernière n'est pas un vecteur de rationalisation du monde, et la bureaucratie, qui n'est pas du tout l'accomplissement de la raison, n'est qu'une déformation de la société et un outil utilisé par la classe dirigeante pour servir ses intérêts. Bien que cette critique du Hegel de Marx semble datée aujourd'hui, elle a pour effet de poser une question urgente : dans quelle mesure le développement de l'État et donc des politiques publiques est une conséquence inévitable de l'État en. Sociétés industrielles ?

En bref : les sociétés industrielles peuvent-elles survivre sans l'État ? Non, répond Max Weber. Ce sociologue allemand du début du XXe siècle, expert incontesté de la bureaucratie, a fortement influencé les organisations indigènes européennes et américaines de l'United Labour Party dans modes d'action.

Pour Max Weber, la bureaucratie est avant tout une forme sociale fondée sur l'organisation rationnelle des moyens en fonction des fins²

Pourquoi la gouvernance basée sur de tels principes est-elle plus efficace ? Parce qu'elle augmente considérablement la calculabilité des résultats, parce que le système est défini

¹ A. Smith, Le Gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique

² O. Costa, P. Magnette (dir.), Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne, Éditions de l'université de Bruxelles, 2007.

Indépendamment des caractéristiques et des lacunes des exécutants. Ainsi, il est possible de prédire que la décision prise en haut sera mise en œuvre par le bas "sans colère ni passion" et sans qu'il soit nécessaire de renégocier à chaque fois l'ensemble du système décisionnel. Ce n'est pas un hasard si Max Weber est un contemporain de Taylor : dans les deux cas, l'idée est que l'activité industrielle ou administrative nécessite une volonté d'éliminer l'incertitude dans le comportement humain. C'est la nature impersonnelle, inhumaine et routinière de la bureaucratie qui explique son efficacité sociale tant pour le dirigeant que pour l'entrepreneur.

1.2. Théorie des organisations : introduire la dimension stratégique

Avec cette discipline, nous entrons dans un univers intellectuel très proche de celui qui sous-tend l'étude des politiques publiques. La théorie des organisations est née aux États-Unis dans les années 1920 jusqu'en en raison d'un mécontentement croissant face à l'influence de l'organisation de Taylor.³ On assiste alors à une véritable diffusion de la recherche, se concentrant d'abord sur l'étude de petits groupes de travail puis élargissant leurs domaines de recherche à des organisations de plus en plus vastes et diversifiées. De ces nombreuses études on peut retenir quelques concepts de base⁴ :

1.2.1. Le concept d'acteur.

Les agents organisationnels ne sont pas des personnes passives. Au contraire, leur place dans l'organisation ne peut être définie que par leurs actions.

1.2.2. Le concept de stratégie.

Cette activité ne repose pas sur de simples critères fondés sur un intérêt clairement identifiable, mais sur l'utilisation plus ou moins habile des règles formelles et informelles de l'organisation. Cette mobilisation des ressources dont dispose l'acteur s'organise donc autour d'une stratégie, visant à l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé.

1.2.3. La notion de pouvoir.

L'utilisation de ces ressources (expérience, connaissances, gestion de l'interface entre l'organisation et l'environnement, etc.) par les acteurs détermine les situations d'échange entre acteurs sur la base de relations de pouvoir.

³ Voir notamment les travaux d'Elton Mayo et de l'École des relations humaines.

⁴ Ce courant a été marqué en France par les travaux de Michel Crozier, fondateur du Centre de sociologie des organisations. Cf. M. Crozier et E. Friedberg, *L'Acteur et le Système*, Paris, Le Seuil, 1992.

1.2.4. Le concept de système organisé.

Une organisation est plus que la somme des actions de ses membres. Il forme un système d'exploitation spécifique dont les règles de fonctionnement s'imposent aux différents acteurs, quelles que soient leurs propres préférences. La sociologie des organisations en relation avec les théories de la bureaucratie met ainsi l'accent sur la complexité des règles (souvent informelles) qui guident la gouvernance, ainsi que sur l'autonomie des acteurs politiques publics. Ceci nous amène à la troisième source intellectuelle de l'analyse politique : l'administration publique.

1.3. Management public.

Selon Annie Bartoli, "l'administration publique est responsable de tous les processus d'affinement, d'organisation, de stimulation et de contrôle des organisations publiques dans le but de développer leur activité générale et d'orienter leur développement selon leur vocation"⁵ Dans cette définition, il est clair que l'approche managériale est orientée vers le critère de l'action, ce qui la distingue de l'analyse des politiques publiques. « La gestion, écrit Jacques Chevallier, constitue un compromis entre l'exigence d'une nouvelle efficacité et l'engagement avec les spécificités de l'administration publique [...] Comme les entreprises privées, les administrations doivent aussi gérer les ressources qui leur sont affectées, mais l'efficacité s'évalue principalement par le degré de réalisation des objectifs fixés par les élus, et pas seulement financièrement en fonction de la "rentabilité". L'objectif de l'administration publique est d'améliorer la "performance publique" permettant à l'administration d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Au prix le plus bas »⁶ C'est pour cette raison que l'administration publique pose la question de la spécificité d'organismes publics par rapport au secteur privé. C'est ce qu'exprime Romain Laufer, lorsqu'il inscrit la naissance de l'administration publique dans l'histoire de la division entre secteur public et secteur privé. Cela devient "un débat de plus en plus houleux sur le déplacement de certains systèmes de gestion à travers cette frontière inobservable"⁷

Ainsi, comme le souligne Patrick Gibert, il n'est pas nécessaire de combiner administration des affaires et administration publique, car ces deux univers reposent sur des logiques différentes : « Les relations importantes de l'entreprise privée avec l'environnement

⁵ A. Bartoli, *Le management dans les organisations publiques*, Paris, Dunod, 2005, 2e éd., p. 97-98.

⁶ J. Chevallier, *L'État postmoderne*, Paris, LGDJ, 2003, p. 67.

⁷ R. Laufer, « Gouvernabilité et management des systèmes administratifs complexes », *Politiques et management public*, mars 1985, vol. 3, no 1.

se caractérisent par l'échange, le contrat, le testament contrat", tandis que les "institutions étatiques [...]" d'une part collectent ressources, les partagent et fournissent des services gratuitement [...] elles interdisent, au contraire, de forcer à faire [...] et plus généralement réguler le comportement. »⁸ Cela signifie que si les concepts de l'analyse des politiques publiques pourraient emprunter à ceux qui permettent l'étude des organisations privées, la boîte à outils de la discipline est spécifique.

Pour trouver une solution et maîtriser les dépenses public et que ces dernières ont étaient bien menais et pour mieux se rapprocher du peuple L'analyse des politiques publiques a commencé aux États-Unis dans les années d'avant-guerre. Pour comprendre la naissance de cette dernière et la structure actuelle de son univers intellectuel, il faut revenir momentanément sur les trois grands courants de pensée, dont chacun a tenté d'expliquer les changements précités et ainsi. Former la base intellectuelle de l'analyse des politiques publiques. Ce sont des réflexions sur la bureaucratie, la théorie organisationnelle et la recherche en administration publique que nous avons expliqué brièvement au paravent.

2 .Définition de l'évaluation des Politiques Publiques :

Avant de définir l'évaluation des politiques publiques, définissons d'abord ce terme (Évaluation) :

« Le terme d'évaluation contient le mot "valeur", et il est aisé de constater que des valeurs de référence sont à l'arrière-plan de la plupart des évaluations. La décision d'évaluer est toujours liée à la volonté d'argumenter sur la réussite ou le bien-fondé d'une action. Reste que la décision finale sur la poursuite ou la réforme d'une politique publique est toujours un acte politique : on verra que l'évaluation ne peut qu'y contribuer, dans des conditions et des limites qui doivent être soigneusement précisées. »⁹

Évaluer une politique publique c'est porter une appréciation sur sa valeur aux regards de certains critères tel que sa pertinence, son efficacité son efficience sa cohérence sa capacité de répondre Aux besoins qui ils ont fait naître.¹⁰

L'Oxford English Dictionary le définit comme : l'acte d'évaluer ou d'améliorer (biens, etc.) ; calcul ou déclaration de valeur ; et aussi pour estimer ou attribuer une valeur (expression

⁸ P. Gibert, « Management public, management de la puissance publique », dans F. Lacasse, J.-C. Thoenig (dir.), L'action publique, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 29-30.

⁹ Conseil Scientifique de l'Évaluation, 1996

¹⁰ Conseil Scientifique de l'Évaluation, 1998

mathématique, quantité physique, etc.) ou juger de la force des probabilités, des preuves, etc.¹¹

"L'évaluation est l'application des méthodes de la science aux programmes d'action afin d'obtenir des mesures objectives et valables de ce que ces programmes accomplissent. Elle porte sur les types de changement souhaité, les moyens par lesquels ce changement doit être et les signes permettant de reconnaître ces changements"¹²

L'évaluation est la détermination basée sur des opinions, des documents, des données objectives ou subjectives des résultats obtenus par une activité qui avait été établie pour accomplir un ou des buts quelconques¹³

" L'évaluation est Le processus de cerner, d'obtenir et de diffuser les informations utiles afin de pouvoir juger des alternatives de décision"¹⁴

Stufflebeam explique en outre, qu'une importance particulière se manifeste du fait que le processus d'évaluation est une activité continue plutôt que comme terminale ou comme ayant un début et une fin discrète¹⁵

Carole H. Weiss (1998) pour lui "Une appréciation systématique de l'opérationnel et des impacts d'un programme ou d'une politique, par rapport à un ensemble de normes explicites ou implicites, de façon à contribuer à l'amélioration du programme ou de la politique"¹⁶

Celons Michael Quinn Patton (2008), L'évaluation est "Collecter systématiquement des informations sur les activités, les caractéristiques et les résultats des programmes afin de porter des jugements à leur sujet, d'améliorer leur efficacité et leur efficience et de prendre des décisions sur les futurs programmes, en fournissant les informations nécessaires et en se concentrant sur leur utilisation"¹⁷,

¹¹ Linda **G. Morra** Imas, 2009, p. 8)

¹² Suchman, 1967, p. 23.

¹³ Brousselle, Champagne, Contandriopoulos, & Hartz, 2011, p. 52.

¹⁴ Pratzner, F. C., & Walker, J. P. (1972). Programmatic Research and developing in education : positions-problems-propositions. Columbus: Research and development Series 70, The Ohio State University.

¹⁵ Candoli, 1995, p. 169

¹⁶ Weiss, 1998, p. 4

¹⁷ Patton, 2008, p. 39

John Boulmetis et Phyllis Dutwin (2011) l'ont définie par : " Un processus systématique de collecte et d'analyse des données pour déterminer si et dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints et pour prendre une décision " ¹⁸

En 2016 l'OCDE a définie l'évaluation comme suit "Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats"¹⁹

Cependant, l'évaluation ne se limite pas à une seule définition. Nous notons qu'il existe une relation étroite entre les définitions ci-dessus et proposons la définition suivante : L'évaluation est un processus systématique basé sur la collecte d'informations utilisant des méthodes d'évaluation spécifiques et certains critères pour prendre une décision. A partir de l'évaluation de la mesure et de l'atteinte des objectifs par rapport aux résultats atteints, les objectifs sont atteints dans les meilleures conditions de coût, de délai et de qualité.

Après avoir mentionné ce que signifie l'évaluation, nous soulignons que le domaine de l'évaluation des politiques publiques ne se limite pas aux concepts présentés, mais aussi il guide la prise de décision, offre un débat public et favorise les élections démocratiques.²⁰

- **L'évaluation des politiques publiques ne peut être comparée à la recherche**

« L'évaluation se différencie de la recherche pure par sa prise en compte explicite et a priori de finalités normatives et instrumentales. Certes, comme l'a fortement souligné la sociologie de la science, la recherche, même fondamentale, n'est jamais exempte de préoccupations pratiques liées à son contexte social. Il n'en demeure pas moins que la crédibilité du chercheur, particulièrement dans le domaine des sciences sociales, repose sur une revendication d'autonomie par rapport au politique, autonomie qui implique en particulier le libre choix des questions et des grilles d'interprétation. Le seul but affiché est le progrès de la connaissance pour elle-même. Dans le cadre de l'évaluation, au contraire, le chercheur, sans renoncer aux exigences méthodologiques de sa discipline, accepte d'être intégré dans un dispositif et de considérer comme pertinentes (quitte à les discuter ou les reformuler) les questions et valeurs de référence d'un commanditaire politique. » ²¹

¹⁸ Boulmetis & Dutwin, 2011, p. 4

¹⁹ OECD, 2016, pp. 19-20

²⁰ Bozio, 2014, p. 60

²¹ Conseil Scientifique de l'évaluation, 1996

- **L'évaluation des politiques publiques doit être séparée du travail d'inspection et d'audit de la direction**

« L'évaluation se différencie des différentes formes de contrôle (contrôle de conformité, contrôle et analyse de gestion) et de l'audit organisationnel par le type de point de vue adopté pour apprécier l'action publique. Le contrôle et l'audit se réfèrent à des normes internes au système analysé (règles comptables, juridiques, ou normes fonctionnelles), tandis que l'évaluation essaye d'appréhender d'un point de vue principalement externe les effets et/ou la valeur de l'action considérée. L'évaluation peut néanmoins intégrer l'audit du fonctionnement des services chargés de la mettre en œuvre, ou une étude sociologique ayant le même objet, dans la mesure où ce fonctionnement influe sur les effets que l'on cherche à mesurer et à expliquer. Il faut rappeler également que, contrairement à certaines formes d'audit, l'évaluation n'a pas pour objet de porter un jugement sur la manière dont les agents individuels, y compris les responsables hiérarchiques, remplissent leur mission. »²²

- **L'évaluation des politiques publiques n'est pas un suivi**

Le suivi permet de superviser périodiquement la mise en œuvre d'une action et de déterminer dans quelle mesure la livraison des intrants, le calendrier des activités, les autres actions requises ainsi que les résultats escomptés se déroulent comme prévu, afin d'intervenir à temps pour corriger les défaillances qui seraient détectées. Il est la base d'une gestion responsable. Le suivi ne remet pas en question la formulation, le plan d'opération de l'action, ou le choix des objectifs mais s'interroge sur l'état des réalisations (activités) face aux prévisions. L'évaluation ne présuppose pas que la formulation originelle de l'action soit la meilleure. Elle est un processus qui tente de déterminer, de manière aussi systématique et objective que possible, ce qui s'est vraiment produit, les causes de ces constats et leurs origines. Elle peut remettre les grandes options en cause (comme la formulation et la planification) en cherchant à déterminer l'historique de l'action et son pourquoi. L'évaluation permet l'amélioration aussi bien des activités en cours que de la programmation et de la prise de décisions.²³

²² Conseil Scientifique de l'Évaluation, 1996

²³ Leloup et Descroix, 2002

Tableau n°1 : Principales caractéristiques de l'évaluation par rapport au suivi

L'évaluation	Le suivi
Donne une appréciation.	Fait de la supervision.
Porte sur le passé, sur toute la durée de l'action, du début au moment de l'évaluation.	Porte sur le moment présent.
Vise à déterminer les liens de cause à effet, les imprévus et les non-planifiés, les politiques correctes, l'atteinte des résultats et des objectifs.	Vise à mesurer les écarts prévus/ réalisés sur base des activités menées et de la fidélité aux démarches.
Fournit un feedback ponctuel (pour des jalons importants), à partir des résultats atteints, à partir d'un cadre à long terme.	Fournit un feedback : continu ou régulier, à partir des activités et résultats intermédiaires, à court terme.
Soutient des décisions sur : - la planification majeure de l'action, - la reformulation, - la réussite ou l'échec de l'action, - la validité des hypothèses de l'action, - les possibilités de reproduction.	Soutient des décisions sur : - la gestion régulière de l'action, - les ajustements au plan d'opération, - la conformité aux procédures légales, - la programmation des intrants.

Source : COTA, Sandra Descroix, Claire 2002

Bien que le suivi et l'évaluation doivent être distingués car ils ne servent pas les mêmes objectifs, leur complémentarité est grande : lorsque les systèmes de suivi fonctionnent correctement, l'évaluation est moins nécessaire et, le cas échéant, plus facile à gérer. L'évaluation est alors basée sur des facteurs quantitatifs et des données de surveillance régulières.²⁴

3. Objectifs et Tâches de l'Evaluation

Les objectifs et les tâches de l'évaluation des politiques publiques se résument comme suit :

3.1. Objectifs ²⁵

Selon le Conseil Scientifique de l'Evaluation (1996), les objectifs de l'évaluation des politiques publiques sont :

²⁴ Leloup et Descroix, 2002

²⁵ Conseil Scientifique de l'Evaluation (1996)

3.1.1. Objectifs éthique : rendre compte aux responsables politiques et aux citoyens de la manière dont les politiques sont mises en œuvre et de leurs résultats. Cette dimension inclut donc à la fois l'amélioration de la redevabilité des systèmes d'action publique et la finalité informative et « démocratique » de l'évaluation.

3.1.2. Objectifs de gestion : répartition plus rationnelle des ressources humaines et financières entre activités différentes, amélioration de la gestion des services chargés de leur mise en œuvre.

3.1.3. Objectif de la prise de décision : Préparation des décisions relatives aux poursuites, au jugement ou à la réforme politique.

3.1.4. Objectif d'apprentissage et de mobilisation : Favoriser la formation et la motivation de agents et de leurs partenaires, en les aidant à comprendre les processus auxquels ils participent et à adopter les objectifs. »

De plus, sans parler de finalité, l'une des tâches évidentes de l'évaluation est de favoriser la convergence des opinions et la coopération entre les acteurs politiques ou administratifs indépendants qui participent ensemble à l'administration politique. Les questions à poser, le choix des méthodes et des données à collecter, et enfin le type d'arguments présentés dans le rapport d'évaluation dépendent en partie des objectifs organisationnels et politiques du commanditaire et de la nature du projet. Bénéfice attendu de l'évaluation.

3.2. Tâches d'Evaluation des Politiques Publiques

Selon les motifs et le contexte de la décision d'évaluation (problème majeur de l'activité, arrêt d'une activité de plusieurs années, nécessité d'informer le public, etc.), l'évaluation remplit une ou plusieurs tâches, mais rarement toutes. En même temps.

Les principales taches de l'évaluation sont présentées ci-dessous :

3.2.1. L'évaluation aide à la prise de décision

Mieux connaître : les décideurs et les citoyens disposent d'informations limitées sur les activités publiques. En raison des particularités de leur position, ils n'acceptent jamais toutes les conséquences et conséquences de leurs actes. Intéressés par le succès de l'action publique, ils ont également du mal à s'en faire une image impartiale et objective. Dans ce contexte, l'évaluation a une fonction essentiellement informative. Cela augmente les informations disponibles sur l'activité.²⁶

²⁹ Cavalier et Al, 2005

Elle permet surtout de construire une présentation globale la plus indépendante possible grâce à une approche qui emprunte une méthode aux sciences sociales. Il y a déjà une certaine utilité à évaluer avec cette fonction de données seule. Il éclaire les agents sur leurs actions. Il leur fait part de leurs enjeux, objectifs, moyens et résultats. Ainsi, il répond à leurs demandes de sens et de lisibilité. De cette façon, cela contribue à stimuler leur motivation. Les informations générées lors de l'évaluation étant destinées à être partagées, elles permettent également de rapprocher les perspectives, de renforcer la communication et d'avoir une vision unifiée de la performance évaluée.²⁷

Mieux apprécier la valeur des activités : en améliorant leur connaissance des activités publiques, l'évaluation donne aux décideurs et aux citoyens, en particulier, l'opportunité d'apprécier plus juste leur valeur. Ces activités en valaient-elles la peine ? Les moyens utilisés étaient-ils suffisants pour atteindre les objectifs fixés ? Les résultats attendus ont-ils été atteints ? À quel degré ? L'a-t-il eu des effets indésirables ? Quels effets à moyen ou long terme peut-on attendre de ces mesures dans tel ou tel domaine ? Les résultats sont-ils proportionnels aux sommes dépensées ? Les structures ou pratiques créées par l'activité sont-elles réalisables ?

En répondant à ces questions, l'évaluation permet d'évaluer les actions, de classement positif ou négatif. Ce jugement, fondé sur une connaissance systématique et impartiale des affaires publiques, a plus de crédibilité et d'autorité que des décisions spontanées. Si les décideurs ayant autres évaluations dans leurs activités ne tiennent pas automatiquement compte des conclusions des évaluateurs, elles permettent en tout cas de clarifier les termes de la discussion autour des évaluateurs.²⁸

Prenez de meilleures décisions. Enfin, l'évaluation apporte aux managers des informations utiles à la prise de décision, améliorant leur connaissance de leurs opérations et de leur valeur. Arrêt ? Le rediriger ? Le prolonger ? Une évaluation permet de répondre à ces questions. L'information décisionnelle a avant tout une dimension pratique²⁹

3.2.2. L'évaluation rend des comptes

L'évaluation évalue l'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles) et répond aux préoccupations des donateurs quant à l'utilisation satisfaisante de ces ressources. Cette tâche légale et nécessaire, dans laquelle les acteurs du développement sont responsables

²⁷Cavelier et Al, 2005

²⁸ Cavelier et Al, 2005

²⁹ Cavelier et Al, 2005

devant les donateurs et l'opinion publique, est assurée par l'évaluation (sur le contenu et les résultats de l'évaluation) et les audits (sur l'utilisation et la performance de la gestion financière et de l'administration)³⁰

3.2.3. L'évaluation contribue à l'appui interne et à l'apprentissage :

En mettant en évidence les erreurs passées et les points positifs, l'évaluation permet de tirer des leçons de l'expérience pour améliorer les performances, les méthodes et les résultats des programmes collaboratifs. L'apparence de cet ingrédient est importante. L'évaluation facilite le développement des capacités des participants à différents niveaux d'intervention et contribue à améliorer la qualité du développement. L'outil de gestion axée sur les résultats évaluation permet aux acteurs du développement d'apprendre de leurs pratiques et d'améliorer leurs modes opératoires.³¹

3.2.4. L'évaluation contribue au développement et à la motivation des acteurs :

En les informant des changements qui accompagnent leur travail, l'évaluation est un moyen de motiver et d'évaluer participants différents. Lorsque l'évaluation se fait avec différentes parties, qu'elles soient exécutantes de l'action ou bénéficiaires actifs, elle leur permet d'améliorer leurs capacités d'analyse et de mise en œuvre et favorise leur autonomisation. Il peut également sensibiliser et promouvoir l'appropriation de l'action par les acteurs concernés.³²

3.2.5. L'évaluation est un outil d'information interne à l'action

L'évaluation fournit des informations à tous les participants qui sont plus ou moins directement impliqués dans les activités (bénéficiaires, chefs de projet, direction, etc.). L'évaluation est l'occasion de rencontres et d'échanges sur le contenu de ces informations. De plus, ces informations améliorent la communication au sein des activités et organisations et entre les différents acteurs.³³

3.2.6. L'évaluation sert de médium de communication externe

Les données factuelles et analytiques obtenues au cours de l'évaluation peuvent soutenir la promotion de politiques et de programmes spécifiques. Grâce à cela, les citoyens peuvent

³⁰ Leloup et Descroix, 2002

³¹ Leloup et Descroix, 2002

³² Leloup et Descroix, 2002

³³ Leloup et Descroix, 2002

obtenir des informations sur la performance des travaux de développement d'acteurs de l'industrie. Les différentes activités menées au cours de l'évaluation montrent que les apports sont importants. Ces questions portent sur les opportunités de changement, une meilleure communication et compréhension des opérations, etc. Ce sont donc des questions de pouvoir. Il convient donc d'être attentif, car les apports des acteurs et les relations entre eux peuvent conduire à des observations partielles, voire à des manipulations inconscientes.³⁴

Les différentes activités des évaluations indiquent que les enjeux sont importants. Ces questions concernent opportunités de changement, une meilleure information et compréhension des activités, etc. Ainsi, il est d'environ puissance. Dès lors, il convient d'être attentif, car les apports des acteurs et les relations entre eux peuvent conduire à des perceptions biaisées voire à des manipulations inconscientes³⁵.

4. Formes de l'Evaluation des Politiques Publiques

L'évaluation peut se faire « ex ante » pour préparer une décision elle peut se faire en continu « in itinere » ou de façon concomitante pour comprendre le processus de mise en œuvre. L'évaluation se fait aussi « ex poste » si on l'a fait immédiatement à l'issue d'un programme pour préparer certains programmes.

4.1. Ex ante :

Se concentre principalement sur l'analyse contextuelle, ce type d'évaluation est utile car elle agit comme un point de référence avant et après, permet une preuve solide et définitive. Cette évaluation sera faite avant la représentation publique et sera une aide précieuse pour compléter les deux autres évaluations.³⁶

Les avantages de l'évaluation ex ante sont qu'elle peut être utilisée pour prédire l'impact des programmes encore en cours ; modification de programmes existants ; repose sur une théorie comportementale explicative, mais présente également des difficultés, telles que l'identification des effets causaux des variables de performance du programme³⁷.

³⁶ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

³⁷ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

4.2 .In itenere :

³⁴Leloup et Descroix, 2002

³⁵ Conseil Scientifique 1996

³⁶ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

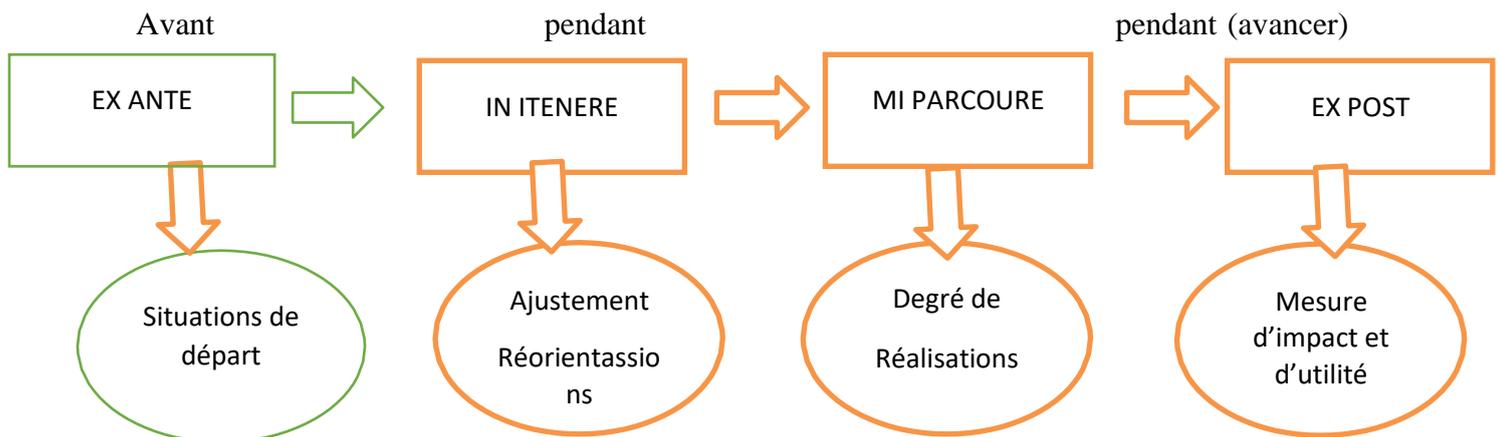
³⁷ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

Une telle évaluation a-t-elle lieu pendant la mise en œuvre du projet comme prévu ? Quelles sont les étapes à suivre pour préparer le prochain tutoriel sur Cette évaluation porte davantage sur la cohérence et l'importance du projet toutes les réponses ou questions que en avais mentionnées auparavant en les trouve au court de cette deuxième étape de l'évaluation, pour mieux comprendre en mansions que dans cette phase qui vient au second lieu on vérifie et on contrôle l'ensemble des actions engagé sur le terrain et on contrôle leurs cohérences (sans cette phase nous somme pas dans l'étape de la réalisation) mais avant de passer à la dernière étape entre l'étape dit IN ITENERE et la dernière étape dit EX post en trouve une forme dans on vérifie le degré d'avancement (efficacité, efficience) ,elle se réalise pendant le poseuse de l'évaluation mais elle suit toujours les étape IN ITENERE ,cette dernière est appeler l'étape dit MI PARCOURE³⁸

4.3. Ex post :

La post-évaluation semble mieux adaptée aux mécanismes limités dans le temps qui sont exécutés à la fin ou après la fin d'une opération publique. Dans la plupart des cas, l'objet de l'évaluation est rétrospectif. Autrement dit; Une forme d'évaluation conçue pour obtenir des informations rétrospectives sur programmes ou activités publiques terminés, ces dernières devant avoir lieu plusieurs années après la fin des projets afin d'évaluer correctement les effets et les impacts.³⁹

SCHEMA : FORMES DE L'EVALUASION



Source: Réaliser par nous-même en ce référant au Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

³⁸ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

³⁹ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

Tableau 2. Présentation comparative ⁴⁰

	<i>Contrôle</i>	<i>Contrôle de gestion (pilotage opérationnel)</i>	<i>Audit</i>	<i>Évaluation</i>
<i>Objet</i>	Vérifier la légalité, le respect des règles	Suivre l'exécution des actions	Vérifier la conformité des processus aux standards professionnels (risques)	Optimiser les résultats, identifier et expliquer les écarts/aux résultats attendus et objectifs poursuivis
<i>Normes</i>	Lois, règlements, obligations légales (externes)	Programme fixé « <i>ex ante</i> »	Standards de la profession, ou spécifiques	Références internes dépendant des objectifs
<i>Conséquences éventuelles</i>	Sanctionner un écart : amendes, poursuites judiciaires	Rectifier la trajectoire : dialogue de gestion	Réduire un risque : recommandations, rappel à l'ordre	Aider à la décision (stratégique ou opérationnelle) : recommandations, réflexion en commun

On constate à travers ce tableau que il y a une grande différence entre l'évaluation économique et les autres formes d'évaluation appeler le contrôle de gestion, audite, le pilotage (l'évaluation économique tien compte les effets négatifs et positifs (l'impact, l'utilité) les autres formes s'intéressent à l'efficacité et l'efficience)

5. Critères et Méthodes de l'Évaluation des Politiques Publiques

Les critères de l'évaluation sont pour aider les chargés d'évaluation à caractériser une bonne politique, et pour une meilleure évaluation de politique publique il faut reposé sur un bon usage de différentes méthodes

5.1. Critères de l'évaluation des Politiques Publiques :

On distingue Cinq principaux critères d'évaluation

⁴⁰ <https://books.openedition.org/igpde/1278?lang=fr>

5.1.1. Cohérence :

On évalue la correspondance entre les objectifs fixés à l'activité et les moyens (juridiques, humains, financiers) décidés pour sa mise en œuvre, on peut nommer deux types de cohérence : cohérence interne et cohérence externe :

- la cohérence interne : il s'agit de répondre à la question de savoir si les différents objectifs stratégiques et opérationnels d'un même projet sont logiquement liés.
Cohérence externe : vise à assurer que les objectifs d'une politique particulière sont cohérents avec d'autres politiques ou programmes mis en œuvre par la même institution ou d'autres opérant dans les mêmes domaines d'activité⁴¹.

Selon Le Boulter (2004), le Conseil Scientifique sur l'Evaluation a identifié six critères qui aident le commanditaire et le responsable de l'évaluation à caractériser les « Caractéristiques » les plus importantes d'une « bonne » politique

Cohérence (dans la conception et la mise en œuvre) : Les différents objectifs sont-ils compatibles entre eux ? Les moyens juridiques, humains et financiers existants sont-ils compatibles avec ces objectifs ?

Selon Cavelier et Al (2005) : « La cohérence évalue les relations entre les différents éléments d'une opération. Pour cela, on peut considérer les éléments suivants⁴² :

- Compatibilité des différents moyens et instruments mis en place pour favoriser la réalisation des objectifs (cohérence interne)⁴³ ;
- Cohérence avec les activités des organisations internationales et des bailleurs de fonds multilatéraux, des partenaires (gouvernement et société civile) et, si possible, avec les politiques des organisations non gouvernementales (cohérence externe)⁴⁴.
- Réalisation des objectifs : dans quelle mesure les changements observés dans la réalité sociale correspondent-ils aux objectifs politiques⁴⁵ ?

⁴¹ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire 2021/2022

⁴² Selon Cavelier et Al (2005)

⁴³ Selon Cavelier et Al (2005)

⁴⁴ Selon Cavelier et Al (2005)

⁴⁵ Cavelier et Al (2005)

5.1.2. **Efficacité :**

dans quelle mesure les effets spécifiques de la politique sont-ils cohérents avec ses objectifs

Cavelier et Al (2005) : « l'efficacité est une comparaison des objectifs fixés au départ et des résultats atteints, il est donc important d'avoir des objectifs clairs au départ. Le but est de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser . . . , ceux qui ont refusé de participer ou ceux qui ont été exclus...). Les problèmes suivants peuvent être investigués⁴⁶ :

- Résultats attendus et résultats réels des opérations ;
- Résultats inattendus (négatifs ou positifs, effets inattendus) ;
- Analyse des différences observées.

5.1.3. **Efficienc**e:

L'efficienc

e vise à analyser si l'objectifs ont été atteint a de moindre coût et elle concerne une utilisation rationnelle des moyens a disposition.

(Efficienc

e : les fonds reçus dans le cadre de la politique ont-ils été bien utilisés ?

Les résultats de la politique sont-ils cohérent avec les sommes dépensés⁴⁷ ?)

Pour Cavelier et Al (2005) « La mesure de la Efficienc

e consiste à comparer les résultats obtenus avec les ressources mises en œuvre (matérielles, ressources humaines et ressources financières). On distingue les items suivants⁴⁸ :

- ✓ Méthodes de mobilisation des ressources financières, techniques, organisationnelles et humaines (ont-elles été utilisées en temps opportun et à peu de frais ?) ;
- ✓ Comparer les coûts avec des références pertinentes ;
- ✓ Rapprochement des résultats obtenus et des sommes dépensées ;
- ✓ Explication des surcoûts et délais constatés ;
- ✓ Analyse des méthodes possibles qui permettraient d'obtenir les mêmes résultats avec des ressources plus limitées ou des instruments différents. »

⁴⁶ Cavelier et Al (2005)

⁴⁷ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022

⁴⁸Cavelier et Al (2005)

5.1.4. Impact :

Quelles sont les conséquences générales de la politique pour la société? Ces conséquences sont-elles utiles ? (son but est de déterminer si la décision est optimale et acceptable sur la base de contraintes différentes)

➤ **Cavalieri (2005)**

notent "Évaluer l'impact signifie analyser tous les effets positifs et négatifs, prévus et inattendus dans différents domaines : technique, financier, social, Les facteurs suivants peuvent être pris en compte ⁴⁹:

- Détermination des groupes de population bénéficiant de la mesure (directement et/ou indirect) et classe estimation du nombre de personnes concernées par la mesure ;
- Description quantitative de l'impact de l'activité ;
- Description qualitative de l'impact de l'activité (négatif, positif, attendu, imprévu).

5.1.5. Pertinence :

Vérifiée si l'action menée était en adéquation avec le problème qui était posé (la politique repose très généralement sur l'identification d'un "problème de société" auquel les autorités se sentent obligées de répondre.)

La question de l'adéquation est la plus sensible et "politique" examinée dans une évaluation. L'exclure de l'évaluation est parfaitement justifié s'il s'agit du choix du parrain⁵⁰.

➤ **Selon Cavalier (2005)**, on peut se familiariser avec les éléments suivants :

- satisfaction des besoins et souhaits des bénéficiaires de l'aide ;
- Respect des directives générales du Ministère⁵¹.

utilisation des critères d'évaluation : mise à jour des critères pour une meilleure évaluation :

Évaluer une politique publique signifie évaluer sa valeur par rapport à certains critères mentionnés dans les Principes d'évaluation de l'aide au développement de 1991 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).) Comité d'aide au

⁴⁹ Cavalier et Al (2005)

⁵⁰ Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire 2021/

⁵¹ Cavalier et Al (2005)

développement (CAD) puis Évaluation et gestion axée sur les résultats dans "Glossary of Evaluation Terms and Results-Based Management" en 2002.

Après la réunion de l'Année internationale de l'évaluation 2015, la communauté mondiale de l'évaluation a entamé une discussion sur la révision des critères du programme de développement durable Horizon 2030 sur la base de 25 ans d'expérience. , appliquant des critères tels que les objectifs de développement, l'Accord de Paris et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques En fait, le document sur les critères d'évaluation a été élaboré à partir du réseau d'évaluation du développement (EvalNet) de la Commission de développement en 2018-2019. Ce document a été approuvé en novembre 2019 et a été approuvé et retiré en décembre 2019 sous le titre « Better Criteria for Better Evaluation »⁵² .

Après une consultation globale sur les critères, les membres d'EvalNet et des experts en évaluation extérieurs à ont produit des définitions adaptées de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité, ainsi qu'un nouveau critère, la cohérence. Le renouvellement des critères d'évaluation apporte des nuances importantes, notamment avec l'introduction d'un nouveau critère de cohérence en plus du critère d'importance.

Quant aux critères d'évaluation, ils ont un rôle normatif et donnent un aperçu complet de l'intervention et des résultats du processus de mise en œuvre. Ces critères peuvent être utilisés pour évaluer avant, pendant ou après la mise en œuvre d'un programme ou d'une politique.

Les critères d'évaluation étant importants aussi bien en Algérie qu'ailleurs, l'utilisation de ces critères est un enjeu important pour une meilleure évaluation.

Le tableau suivant resume la mise a jour des critères

⁵² OECD/DAC.(2019).p01

Tableau 03 : Mise à jour des critères d'évaluation

Critère	Définition
La pertinence :	Question : L'intervention (objet de l'évaluation) répond-elle au problème ? "Lorsque les objectifs de l'activité et la planification de la mesure répondent aux besoins, les politiques et le contexte sont élaborés"
La cohérence	Question : L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ? "La mesure dans laquelle une intervention est compatible avec d'autres mesures dans un pays, un secteur ou une institution".
L'efficacité	Question : L'intervention atteint-elle ses objectifs ? "Quels objectifs et résultats d'intervention ont été atteints ou sont en train d'être atteints, y compris des résultats différenciés dans populations."
L'efficience	Question : Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ? "La mesure dans laquelle l'intervention produit ou est susceptible de produire des résultats économiques (transformation des intrants : finances, expertise, ressources naturelles, etc.) et dans le temps (délais spécifiés ou délais raisonnablement ajustés). Exigences pour changer de contexte"
L'impact	Question : Quelle différence l'intervention fait-elle ? "Détermination de la mesure dans laquelle l'intervention a produit ou devrait produire effets positifs ou négatifs significatifs et étendus, intentionnels ou non."
La Durabilité / La Viabilité	Question : Les bénéfices seront-ils durables ? "Quel bénéfice net de l'intervention se poursuit ou est susceptible de se poursuivre."

Source : établie par nos même en se référant a (OCDE, Brochure des critères améliorés pour des évaluations meilleures, 2020, p. 4) & (OECD/DAC, 2019, pp. 7-13)

Selon les critères définis ci-dessus, nous confirmons que l'importance fait référence aux aspects de planification et à la mesure dans laquelle les objectifs du projet répondent à des

problèmes correctement identifiés ou aux besoins réels des bénéficiaires. Pendant la planification et l'évaluation⁵³

Ce critère, court et très subjectif, méritait lui-même une discussion. Ajouter une dimension temporelle et une importance selon les priorités et les besoins des bénéficiaires sont points importants.⁵⁴

La cohérence est un critère qui n'était pas considéré auparavant, ce dernier a été confirmé par plusieurs experts à travers le monde. Il examine si différentes mesures fonctionnent bien ensemble ou non et examine comment d'autres mesures, en particulier les politiques, soutiennent ou compromettent la mesure évaluée et vice versa⁵⁵

En outre, on peut distinguer la cohérence interne et externe, dont la première concerne la synergie et l'interdépendance des activités d'une même institution/administration, et la cohérence entre les normes internationales pertinentes et les critères suivis par l'institution. Le second concerne la cohérence entre les mesures observées en et les initiatives prises par d'autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec d'autres acteurs et garantit que l'intervention ajoute de la valeur en évitant la duplication des activités.⁵⁶

L'inclusion de ce critère a donc pour but d'attirer l'attention sur des dimensions négligées et de comprendre les interventions dans un cadre systémique plus large⁵⁷. En outre, le critère oblige à prendre en compte les synergies, les connexions et les partenariats des différents partenaires et les objectifs sociaux, économiques et environnementaux.⁵⁸

Concernant le critère d'efficacité, nous affirmons qu'il choisit de regarder l'atteinte des objectifs et la progression vers cet objectif pour savoir si la politique ou le programme a atteint les objectifs visés et, en ce sens, si les résultats l'ont atteint. . Le problème peut être résolu en comparant les objectifs fixés au départ et les résultats obtenus. L'analyse du rendement indique qu'il faut tenir compte de l'importance relative des objectifs ou des résultats. Donc plus d'emphase sur l'intégration des différents résultats⁵⁹.

⁵³ OECD/DAC.(2019).

⁵⁴ OECD/DAC.(2019).

⁵⁵ OECD/DAC.(2019).

⁵⁶ OECD/DAC, 2019, p. 8

⁵⁷ OCDE, Brochure sur les critères avancés pour de meilleures évaluations, 2020

⁵⁸ OECD/DAC.(2019).

⁵⁹ OECD/DAC.(2019).

En outre, l'efficacité signifie l'utilisation rationnelle des ressources utilisées, il est proposé d'analyser si les objectifs ont été atteints avec des coûts inférieurs et si l'utilisation des ressources était rationnelle, surtout ces dernières années avec différents déficits budgétaires. Et nécessitant la dimension d'allocation optimale des ressources. Ce critère a été enrichi d'une dimension temporelle, car l'efficacité des opérations a été prise en compte, et pas seulement au niveau des résultats financiers⁶⁰.

Le critère d'impact fait référence à l'évaluation des effets directs ou indirects positifs et négatifs, secondaires et secondaires d'une activité, voulue ou non, et comment elle affecte les effets sociaux, économiques, politiques, techniques et environnementaux. Moyen et long terme. Ce critère fait référence à une différence significative et lié aux effets du changement d'intervention⁶¹.

5.2 .Méthodes de l'Evaluation

La démarche d'évaluation repose sur une expertise permettant le choix et la bonne réalisation des Méthodes d'évaluation »1. Ces méthodes s'accordent en fonction du moment appréhendé (ex ante Pour des outils d'aide à la décision ou in itinere et ex post pour des outils d'observation de résultats) Et varient en fonction des spécificités de la politique considérée

5.2.1. .Méthode Différence des Différences (DID)⁶²

Cette méthode est créé aux USA dans les années 1970-1800, a partir des années 90 arrive en Europe notamment en France est devenu production très riche a partir des années 2000.

C'est une méthode utilisée en économie de développement, notamment quand il Ya impossibilité de randomisation, on utilise des moyens détourné ou bien indirect pour constituer les deux groupes.

La méthode de DID c'est une méthode statistiques utilisé pour estimer l'effet d'un traitement et consistant à comparer la différence entre les deux groupes.

Dont le principe est simple : il s'agit de comparer deux groupes d'individus, l'un dit de traitement (touché par le dispositif qu'on cherche à évaluer) et l'autre dit de

⁶⁰ OECD/DAC.(2019).

⁶¹OECD/DAC.(2019).

⁶² **BOZIO A.**, « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », *Revue française d'économie*, vol. 29, n° 4, 2015, p. 59-85.

contrôle, qui n'est pas touché. Il n'est pas nécessaire que ces deux groupes soient créés par méthode aléatoire ni qu'ils soient strictement identiques.

Une combinaison entre deux peut neutraliser les deux effets, il s'agit de comparer l'évolution des bénéficiaires avant et après la réforme. Avec celle de situation de non bénéficiaires.

Ces approches sont pour estimer l'impact du taux de remboursement sur la durée des arrêts de travail.

Les critères utilisés sont souvent d'ordre administratif, réglementaire ou bien d'ordre politique.

On fait la Double Différence parce que les groupes constitués ne sont pas identiques et similaires pour réduire le biais de sélection et de contexte on doit faire cette double différence. Cette méthode est la seule à utiliser la Double Différence.

La méthode DID est une méthode quasi expérimentale qui cherche à expliquer l'effet causal (effets Propre) de politique publique, on procède par le Double Différence parce que la randomisation est impossible (exemple : CNL les critères retenus dans cette méthode pour la constitution de ces deux groupes sont d'ordre administratif réglementaire ou bien politique.

Le cas pratique

1 er cas : USA 1980 Une prime pour augmenter l'adhésion scolaire des filles.

Groupes	Avant (ex ant)	Après (ex post)	Différence
GT	50	74	24 ↓
GC	68	81	13 ↓
Différence	—————→		→ 11

L'effet causal réel n'est pas 24 mais 11 parce-que les deux groupes sont identiques et l'effet de contexte peut changer le comportement.

2em cas ; étude 2005 / chemin/ programme impact de l'indemnisation /maladie sur l'absentéisme des salariés, Les groupes constitués (sans réforme) : c'est par rapport à la réglementation, l'employeur paye le salaire complet entier pendant leur maladie (absence due à la maladie)

Groupe de traitement (avec réforme) : à partir des années 1978 il va avoir une nouvelle loi, renforcement de 90% des salaires à partir de 11em jour. Pour ce qui a une expérience de 3 ans.

La constitution de deux groupes de faite sur la base d'une règlementation (réforme).

Périodes	GC	GT	Différence
1978	5.11	4.26	0.85
1968 1989	3.3	3.36	0.03
Différence	1.78	0.90	

$$DID = \{ M1 - M2 \} = \{ 0.90\% - 1.78\% = 0.88\% \}$$

❖ Les principes de la méthode DID :

Le principe de Différence des Différence est simple

❖ il s'agit de comparer deux groupes d'individus, l'un dit de traitement (touché par le dispositif qu'on cherche à évaluer) et l'autre dit de contrôle, qui n'est pas touché.

❖ Il n'est pas nécessaire que ces deux groupes soient créés par méthode aléatoire ni qu'ils soient strictement identiques.

Pour que la méthode soit valide, il suffit « qu'en l'absence de la politique les deux groupes suivent la même tendance ».

❖ La méthode consiste alors à faire la différence entre la situation après et avant la réforme dans chacun des groupes et à en faire la différence (d'où le nom de différence en différences). Comme les groupes ne sont pas créés de façon aléatoire, la robustesse de la méthode dépend de l'hypothèse de tendance commune entre les deux groupes.

❖ C'est cette hypothèse que les évaluateurs doivent vérifier, soit en faisant des tests placebo avant la mise en place de la réforme, soit sur d'autres groupes de contrôle. Visualiser la différence en différences par un graphique représentant les deux groupes permet souvent d'offrir une présentation intuitive de l'hypothèse identifiant.

5..2. Méthode de Régression par Discontinuité⁶³

C'est une méthode d'évaluation créée en 1960 aux USA,

Ce type de méthode est en réalité un cas particulier de la méthode de variables instrumentales, il s'agit de régression par discontinuité, c'est une méthode statistique qui permet d'évaluer l'effet causal des politiques publiques sans passer par la randomisation, c'est-à-dire on utilise un seuil de participation

La méthode de régression par discontinuité utilise un procédé différent pour arriver à constituer deux groupes, groupe de traitement et groupe de contrôle, ces deux derniers présentent presque les mêmes caractéristiques parce que ils tournent autour du seuil de participation ce qu'on appelle des nuages de proximité (seuil discontinuité)

Cette proximité nous permet de comparer entre les deux groupes.

❖ L'objectif de la méthode RD

L'idée de la méthode de Régression par Discontinuité consiste à :

- utiliser une limite légale, un plafond ou une règle administrative arbitraire, qui crée incidemment deux groupes d'individus très proches, ceux qui sont juste au-dessus et ceux qui sont juste en dessous de la discontinuité.
- L'hypothèse identifiante est que, aux alentours de la discontinuité, les individus sont similaires sauf pour l'accès au dispositif étudié. Par exemple, un dispositif qui vise à favoriser l'emploi des jeunes n'est ouvert qu'aux 18-25 ans : on pourra comparer les jeunes de 26 ans moins un mois et ceux de 26 ans et un mois. Ils sont certainement très proches en termes d'accès au marché du travail, d'expérience, mais les uns auront bénéficié de la politique d'emploi quand les autres non.
- Pour que cette méthode fonctionne bien il faut avoir suffisamment d'observations dans la base de données pour se restreindre aux individus juste au-dessus ou en dessous de la discontinuité : plus on s'éloigne de cette coupure arbitraire, plus les individus ont des chances d'être différents. Plus encore que la double différence, cette méthode donne un résultat local (valable autour de la discontinuité).
- Parfois la discontinuité n'est pas très nette et la méthode peut donner lieu à discussion. Là encore, une présentation graphique des caractéristiques des individus autour de la discontinuité est la façon la plus convaincante de mettre en évidence la stratégie retenue.

⁶³BOZIO A., « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », *Revue française d'économie*, vol. 29, n° 4, 2015, p. 59-85.

5.3. Méthode des variables instrumentale⁶⁴

La méthode des variables instrumentale c'est une méthode ; c'est une méthode qui utilise la troisième variable (Z) .pour permettre d'identifier les relations pour permettre d'identifier les relations causales entre les variables exogènes afin d'établir leur effet sur la variables instrumentale ou bien exogènes nous explique la prédominance de l'un des éléments Nous avons vu qu'une variable instrumentale doit respecter deux conditions :

- . Elle doit être corrélée avec la variable explicative endogène : nous avons déjà testé cette condition
- . Elle doit être exogène et donc non corrélée avec le ϵ d'erreur

❖ Objectifs de la Méthode VI :

Cette méthode repose sur :

L'existence de facteurs qui ont un effet sur la probabilité de bénéficier de la mesure mais pas sur les déterminants inobservés de la variable de résultat à laquelle on s'intéresse. Malheureusement, de tels facteurs existent rarement.

En revanche, la présence fréquente de seuils d'éligibilité permet parfois d'utiliser une méthode proche, dite de régressions sur discontinuité.

Les personnes qui se situent aux voisinages inférieur et supérieur de ces seuils ont des caractéristiques très similaires mais des probabilités très différentes de bénéficier de la mesure

5.2.4. Méthode L'Essai Contrôlé Randomisé (ECR)

De l'anglais randomized controlled trial (RCT), est une technique qui consiste à sélectionner de façon aléatoire, à partir d'une population admissible, le groupe expérimental qui bénéficiera d'une intervention et le groupe contrôle qui servira de point de comparaison afin d'évaluer l'effet de cette intervention⁶⁵. Cette technique est très appréciée et utilisée en sciences sociales en raison de sa capacité à minimiser certains biais.

❖ Historique :

Des années 1920 que la pratique d'affecter aléatoirement des sujets à un groupe traitement ou à un groupe contrôle s'est répandue grâce, notamment, aux publications du statisticien Ronald

⁶⁴ GIVORD P., « Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques », *Documents de travail de la DESE*, n° G2010-08, 2010.

⁶⁵ White, Sabarwal et Thomas, 2014, p. 1

Fisher. L'application des RCT aux programmes sociaux gouvernementaux a commencé dans les années 1960, dans le cadre de l'expansion rapide d'un système de protection sociale et les débats entourant ses mérites³³ Après un essor rapide dans les années 1970, l'enthousiasme concernant le recours à ces techniques dans le champ des politiques publiques semble s'être résorbé dans les années 1980, pour revenir en force au début des années 2000 en raison, notamment, de débats dans le secteur de l'aide internationale⁶⁶

❖ **Limites de la méthode ECR :**

Voici quelques exemples de ces difficultés

- les données : il faut d'abord récolter des données fiables concernant l'état de la situation avant et après l'intervention autrement dit il faut faire l'état des lieux avant et après la mise en application de la méthode en question
- les ressources : il faut avoir assez de temps et d'argent (budget) pour pouvoir planifier et mettre en œuvre la méthode en question
- le contexte : pour que l'évaluation soit complète elle doit prendre en compte les autres facteurs qui sont susceptible d'avoir un effet sur les résultats de la méthode mais ces facteurs sont parfois difficile à être cerner et quantifier
- l'éthique la constitution des deux groupes est parfois inégale, est souvent éthiquement délicate à mettre en place dans un contexte de politiques publiques ou de développement international⁶⁷

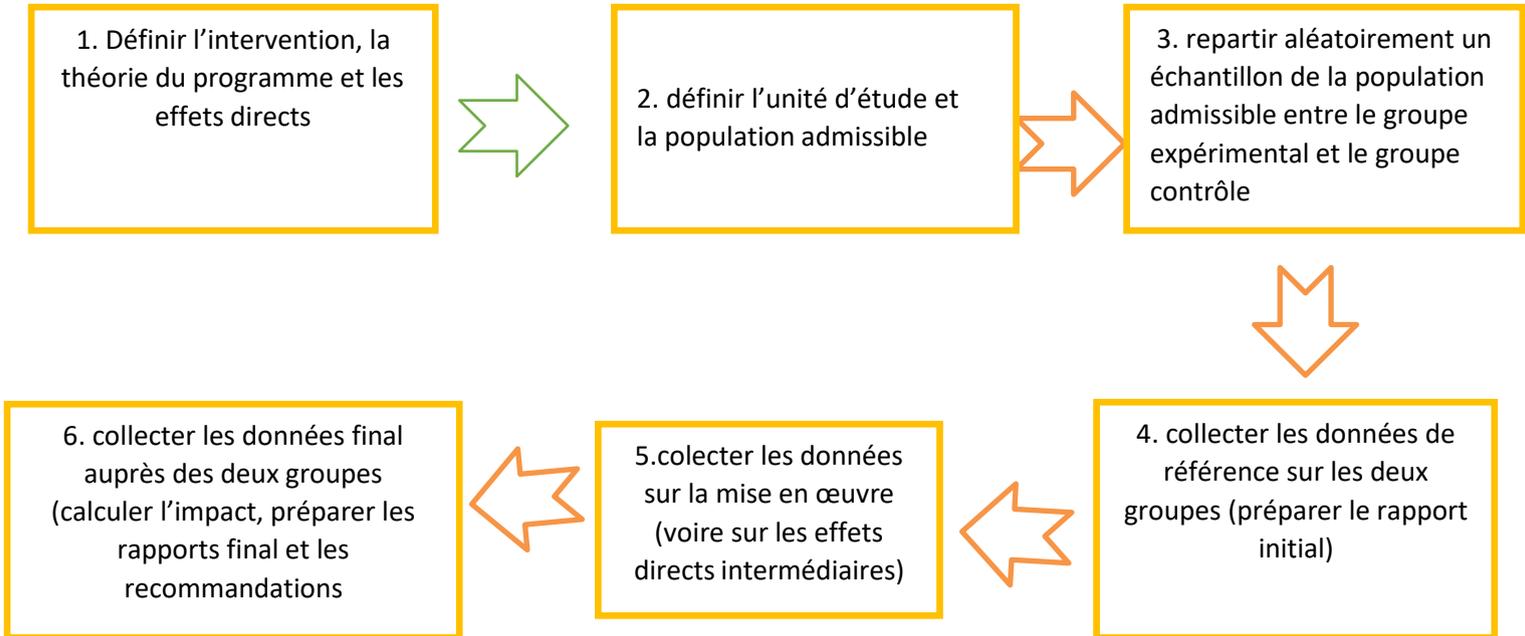
➤ **Méthode de mise en œuvre de ECR :**

Pour mettre en œuvre un essai contrôlé randomisé, l'UNICEFt, suggère de suivre les étapes suivantes:

⁶⁶ White, Sabarwal et Thomas, 2014, p. 1

⁶⁷ Cupitt, 2015, p. 6-7

schéma02 : Déroulement de la méthode essai randomisé contrôlé⁶⁸



Source : White et al., 2014, p

⁶⁸White et al., 2014, p.5

Conclusion:

A la fin de ce chapitre nous avons vu que l'évaluation des politiques publiques mené afin d'éclairer la décision, selon de nombreux auteurs l'évaluation ne se limite pas à une seule définition, Ensuite on a présenté les diverses objectifs et tâches de l'évaluation de politique publique, et multiples formes de cette dernière pour prendre une décision meilleures. Enfin, dans le dernier point on a pu faire de nombreuses lectures sur les différents critères et méthodes de l'évaluation des politiques publiques.

Chapitre III :
Etat des lieux et perspectives
En Algérie

Introduction :

L'évaluation fait naturellement partie de la vie quotidienne humaine. Les preuves de la psychologie montrent que lorsqu'on demande aux gens de porter un jugement évaluatif sur un objet, les gens répondent plus rapidement que lorsqu'on leur demande de faire une déclaration descriptive sur le même objet.¹

Concernant l'évaluation des politiques et programmes publics, elle vise à prendre des décisions sur la valeur des actions publiques. il contribue à la modernisation de l'administration et de la gestion des services publics et à la rationalisation des dépenses publiques, et il promeut également les pratiques du reporting interne ou externe² Ainsi, en diffusant les résultats des évaluations, il contribue à renforcer les connaissances du public sur les activités gouvernementales.³ Et peut être utilisé pour attirer l'attention du gouvernement sur des problèmes spécifiques dans le but d'améliorer la politique gouvernementale. Ainsi, il peut être utilisé pour retarder une décision ou pour justifier une décision déjà prise.⁴

La pratique de l'évaluation, ceci est vrais : pour l'ensemble des pays, suppose un ensemble de structures, d'organismes, voir d'observatoire pour suivre et contrôler les différentes actions liées à l'évaluation l'Algérie nechappe pas à cette règle. Ceci nous amène implicitement à passer en revue, ou à présenter ces différentes structures que l'on peut regrouper dans le même concept à savoir les acteurs de l'évaluation.

Dans cette partie ou chapitre on va donc présenter les différents acteurs de l'évaluation que l'on peut définir sous forme de trois groupes à savoir les acteurs publics, les acteurs privés et en fin les associations. A terme de cette présentation des acteurs on passera à l'exposé sur les rôles et les missions de chacun des acteurs, ce qui nous permettra vers la fin de déboucher nécessairement sur les limites et autres obstacles et partant entrevoir certaines perspectives pour améliorer la pratique de l'évaluation en Algérie.

¹ Melvin, Greene, & Shaw, 2006, pp. 1-2

² SFE, 2005, p. 51

³ Melvin, Greene, & Shaw, 2006, p. 39

⁴ Bernier & Lachapelle, 1998, p. 29

1. Acteurs de l'EPP en Algérie :

L'évaluation des politiques publiques revêt diverses conceptions et sa mise en œuvre interpelle plusieurs formes. A ce titre, différentes entités privé et publique peuvent être impliquées dans un processus d'évaluation des politiques publiques : commissariat aux comptes, la Cour des comptes, l'Inspection générale des finances(IGF)⁵, surtout le Parlement⁶, mais aussi on trouve les associations qui ont un rôle important dans le thème de l'évaluation

1.1. Acteurs publics

l'évaluation des politiques publiques se fait par les acteurs publics qui sont représentés comme suit :

1.1.1. .Parlement

Le Parlement est sans doute mieux placé que toute autre institution ou juridiction pour évaluer les politiques publiques⁷Il est également bien connu que l'évaluation est particulièrement puissante lorsqu'elle est liée à des objectifs politiques.⁸

1.1.1.1. Définition

Le parlement est la principale institution législatif de l'Algérie. C'est un parlement bicaméral, c'est-à-dire composé de deux chambres :

- le Conseil de la nation, dit « chambre haute », qui comprend 144 sénateurs ;
- l'Assemblée populaire nationale (abrégé APN) , dite « chambre basse », qui compte 407 députés.

Après le choix du multipartisme en 1989, les élections législatives de 1991 ont débouché sur une crise politique majeure et sur plusieurs années de troubles intérieurs. Pour protéger les institutions contre tout nouveau risque de tension avec la chambre basse issue du

⁵ Benyoussef SABONI, « Réforme du contrôle administratif des finances publiques. Quelles implications pour l'IGF ? », Revue française de finances publiques, 2011, n° spécial Maroc, p.133-134.

⁶ Selon le guide pratique du contrôle de gestion dans les services de l'Etat (édition 2015, p. 40-45, document disponible en ligne : <http://www.performance-publique.budget>,),

⁷. *ibid.*, p. 47.

⁸ | Daniel RACHER, « l'aventure du programme Sure Start : rôle de l'évaluation dans la mise en œuvre du programme de centres d'accueil des enfants »,p. 104

suffrage universel direct, il a donc été introduit un organe de modération : le Conseil de la Nation. Créé par la révision constitutionnelle du 28 novembre 1996,

Le Conseil compte 144 membres dont :

- 96 (2/3) élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par les conseillers communaux et les conseillers des provinces (*wilayas*) ;
- 48 désignés par le Président de la République (1/3) en raison de leurs compétences scientifiques, culturelles, professionnelles, économiques et social

Le dernier renouvellement a eu lieu le 31 décembre 2021 La répartition des sièges est la suivante :

- Front de libération nationale (FLN): 47 sièges
- Front des forces socialistes (FFS): 4 sièges
- Rassemblement national démocratique (RND, traditionnellement allié au FLN) : 44 sièges
- Membres nommés: 44 sièges
- Sièges vacants: 5 sièges

M. Salah Goudjil (FLN) a été désigné le 9 avril 2019 pour assurer l'intérim du poste de Président du Conseil de la Nation par le nouveau chef de l'État⁹

1.1.1.2. Rôle du parlement

Le Parlement semble être la seule institution en dehors du gouvernement capable de contrôler cet événement a savoir l'évaluation , qui implique inévitablement une décision politique à un moment donné. En termes plus prosaïques, le soutien de l'évaluation au Parlement correspond au principe plus général selon lequel le contrôle externe est en principe plus efficace que le contrôle interne lorsqu'il est effectué par un organisme indépendant¹⁰

La fiabilité des évaluations ne peut être garantie si l'impartialité des évaluateurs eux-mêmes n'est pas garantie. Dans la mesure où elle est nécessaire à l'apprentissage organisationnel, l'évaluation interne ne répond pas pleinement à l'exigence d'intégrité : « Comment invoquer

⁹ <https://www.senat.fr/senatsdumonde/algerie.html>

¹⁰ Eric OLIVA, Finances publiques, op. cit., p. 395.

de façon crédible les résultats d'une évaluation si les responsables d'une politique procèdent eux-mêmes à son évaluation ? » La décision du Parlement serait certes plus impartiale, mais en même temps plus fiable.

Se déroulant comme des mises en œuvre de normes juridiques, comme des interventions et comme des programmes¹¹ Évaluer la performance générale de la politique publique reviendrait à évaluer la performance de la société entière, du moins une partie de la société. L'activité publique ne peut être réduite à une simple affaire d'administration publique et de gouvernance, car elle est largement soumise aux capacités internes des acteurs.¹² Les organisations publiques sont gouvernées par des capacités qui interagissent avec d'autres éléments sociaux dans la dynamique sociale globale.

1.1.2. Les Cours des Comptes (CC)

La cours des comptes est considéré comme l'une des institutions dans le but est le contrôle

1.1.2.1. Définition

La cours des comptes est une institution supérieure qui contrôle les finances de l'État, des municipalités et des établissements publics

Le texte de référence en matière d'intervention de la cour des comptes dans la surveillance et le contrôle des entreprises publiques en Algérie est l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 relative au fonctionnement et au rôle de la cour des comptes. Cette dernière a été modifiée et complétée en 2010, par l'ordonnance n° 10-02 du 26 août 2010 modifiant et complétant l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la cour des comptes.

1.1.2.2. Rôles de la Cours des Comptes

Cet organisme a pour mission de contrôler les conditions d'utilisation et de gestion des ressources, outils, matériels et finances publiques des organismes de leur domaine et de s'assurer que leurs opérations financières et comptables sont conformes aux lois et aux règlements;

¹¹ Maurice BASLÉ, « révision générale des politiques publiques et activités évaluatives en France : différences, complémentarités ? », dans Sylvie TROSA (dir.), *Evaluer les politiques publiques...*, op. cit., p. 78.

¹² Bachir MAZOUZ, Marcel J.B TARDIF, « À propos de la performance : l'Arlésienne de la sphère publique », art. cité, p. 40

Le but du contrôle effectué par la Cour des comptes est d'encourager, par les résultats obtenus, l'utilisation ordonnée et efficace des ressources, instruments, matériels et fonds publics et le respect de la responsabilité et de la transparence dans l'administration publique;

La lecture du texte de loi relative à l'exercice du contrôle par la cour des comptes et ses modifications, nous permettent de constater que les attributions de cette institution en matière de contrôle est plus adapté à l'idée de localisation des intérêts de l'État.

En effet, au cours de ses enquêtes, la Cour vérifie l'existence, l'importance, l'efficacité et l'efficience de mécanismes de contrôle interne et de révision par le biais de sa supervision.

A ce titre, il veille à la mise en place, dans l'administration et les établissements sous sa tutelle, des systèmes et de procédures qui assurent la régularité de leurs ressources et de leur utilisation, la protection de leurs biens et intérêts, ainsi qu'une comptabilité exacte et fiable. Et traçabilité de toutes les transactions financières et comptables réalisées, À ce titre, il formule toutes les recommandations qu'il juge appropriées pour renforcer les mécanismes de prévention, de protection et de gestion optimale des deniers publics.

1.1.3. Inspection Générale des Finances (IGF) :

« Art. 7bis. les dispositions prévues par le code de commerce, les entreprises publiques économiques peuvent faire l'objet de contrôle et d'audit de gestion par l'inspection générale des finances à la demande des autorités ou organes représentant l'Etat actionnaire, selon les condition et modalités fixées par voie réglementaires ». ¹³ Ce texte met les entreprises publiques économiques sous le contrôle de l'inspection générale des finances (IGF). Cette dernière s'occupait auparavant des administrations et offices publics voit ses prérogatives élargies au secteur public économique.

1.1.3.1. Définition

L'IGF est un organe permettant le contrôle administratif des finances publiques, placé sous l'autorité directe du Ministre des finances, Le contrôle exercé par l'IGF est dit :

- Horizontale, c'est-à-dire il n'existe aucun lien de subordination entre l'IGF en tant qu'organe de surveillance et l'organisme ou l'institution sous sa tutelle.

¹³ Ordonnance n°08-01 du 28 février 2008 complétant l'ordonnance n° 01-04 du 20 Août relative à l'organisation, la gestion, et la privatisation des entreprises publiques économique. JORADP n°11 du 02/03/08.

- Il intervient rétrospectivement, c'est-à-dire qu'il intervient après la fin des activités liées à la gestion des deniers publics, contrairement au contrôle ex-ante qui s'effectue avant l'exécution des dépenses.

1.1.3.2. Rôle de l'IGF:

A partir de 2008, les attributions de l'IGF ont été renforcées par le décret exécutif n° 08-272 du 06 septembre 2008, à travers ce dernier le rôle de l'IGF ne se limite plus à la gestion traditionnelle. A titre d'avertissement et de conseil, il doit être progressivement élargi. L'IGF est désormais sollicité pour assumer des missions lui permettant de réaliser des audits de préservation des deniers publics.

Actuellement, l'IGF est l'autorité la plus sollicitée en matière d'évaluation et de sécurisation des deniers publics. Cette réputation a été obtenue grâce à l'importance de ses rapports, qui contiennent, d'une part, des propositions d'adaptation ou d'amélioration de la législation et de la réglementation des activités sous sa supervision, et grâce à une intervention opportune pour minimiser les dommages causés par les activités importantes., d'autre part

Le retour à la gestion de l'IGF peut être justifié, d'une part, par l'inefficacité des contrôles traditionnels selon le règlement administratif EPE actuel, et d'autre part, par le souci des autorités pour la préservation des deniers publics. compte tenu de l'importance des investissements publics liés à l'amélioration et à la revitalisation de l'économie.

1.2. Les Acteurs privés

Définis comme ceux qui ne sont pas investis formellement d'un pouvoir de décision, ils sont extérieurs à la machine politico-administrative ; ils sont représentés par le commissaire au compte, conseil économique et social et environnemental

1.2.1. Commissaire aux Comptes

Parmi les acteurs privés de l'évaluation on trouve le CAC:

1.2.1.1. Définition

Un commissaire aux comptes est une mission de contrôle légal dans la mesure prévue par le droit des sociétés. Un commissaire aux comptes assermenté nommé par l'assemblée générale des associés a pour mission permanente de vérifier les comptes annuels de la société

pour donner un avis sur leur sincérité, et leur réputation. Il est donc légalement responsable de certaines inspections spéciales et des tâches connexes.¹⁴

Le rôle du commissaire aux comptes est donc d'informer, de prévenir et de protéger. Son rapport est largement diffusé. Sa mission est donc d'intérêt général.¹⁵

En Algérie, les activités des commissaires aux comptes assermentés sont réglementées par la loi n° 91-08 du 27 avril 1991 relative à la profession de commissaire aux comptes, d'expert-comptable et, comptable agréée notamment dans son article 28, qui :

- Définie les entités liées à ce type de contrôle ;
- Détermine les tâches, leur objet et les conditions de leur exécution ;
- Nomme les destinataires des avis et rapports du commissaire aux comptes.

1.2.1.2. Rôle du commissaire aux comptes :

Le commissaire aux comptes constitue ainsi un ensemble de missions qui peuvent s'ordonner en trois catégories principales¹⁶ :

- Une mission d'audit conduisant à certifier que les comptes présentés répondent aux qualificatifs de régularité, de sincérité et d'image fidèle
- Tâches spécifiques dans le cadre de sa mission de certification et dont l'objectif est :
 - de vérifier la sincérité de certaines informations
 - de s'assurer du respect de certaines garanties légales particulières ;
- La mission de faire connaître son point de vue aux organismes et aux personnes désignés par la loi.
- Signaler aux dirigeants et à l'assemblée générale ou à l'organe délibérant habilitée, toute insuffisance de nature à compromettre la continuité d'exploitation de l'entreprise ou de l'organisme et dont il a pu avoir connaissance.
- Le contrôle financier des entreprises de l'économie d'État est assuré par les commissaires aux comptes, conformément à l'article 16 de l'ordonnance 95-25, et par la suite l'article 10 du décret exécutif 01-283, ce dernier précise « le contrôle des comptes de l'entreprise publique économique entrant dans le champ d'application du présent décret est assuré par un ou deux commissaires aux comptes désignés par l'assemblée générale. Le commissaire aux comptes établit un rapport annuel conformément aux

¹⁴ Pr. Berchiche (A.H), Séminaire sur le commissariat aux comptes, IEDF, 2005

¹⁵ Pr. Berchiche (A.H), Séminaire sur le commissariat aux comptes, IEDF, 2005

¹⁶ Pr. Berchiche (A.H), Séminaire sur le commissariat aux comptes, IEDF, 2005

diligences professionnelles sur les comptes de l'entreprise adressé aux membres de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice considéré ».

D'après cette loi réglementaire, le rôle des commissaires aux comptes se résume comme suit :

- Le contrôle des comptes, à savoir garantir la régularité et la véracité des comptes de l'entreprise.
- La vérification d'une bonne application des lois et règlements ayant un impact économique.
- La transmission du rapport d'exercice aux membres de l'assemblée générale.

Enfin, le rapport financier approuvé par l'assemblée générale est transmis au président du Conseil des domaines de l'État conformément à l'article 6 du décret exécutif n°01-2

1.2.2. Le conseil économique et social et environnemental

Le CESE est considéré comme une institution d'évaluation sa définition et ses rôles sont résumer comme suit :

1.2.2.1. Définition

« Le Conseil économique et social est, auprès des pouvoirs publics, une assemblée consultative. Par la représentation des principales activités économiques et sociales, il favorise la collaboration des différentes catégories professionnelles entre elles et assure leur participation à la politique économique et sociale du gouvernement ».¹⁷

1.2.2.2. Le rôle du CESE

La mission première du Conseil économique, social (CES) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental. Il peut être saisi par le Gouvernement de tout projet ou proposition de loi, d'ordonnance ou de décret entrant dans le champ de sa compétence, il peut également être saisi par voie de pétition.

L'un de ses membres peut, en outre, être amené à exposer devant les assemblées parlementaires l'avis du Conseil sur les projets qui lui ont été soumis

¹⁷ Jacques Dermagne Président du Conseil économique et social

Il peut enfin être consulté par le Gouvernement et le Parlement sur tout problème économique, social et environnemental ou même se saisir lui-même sur toute question entrant dans le champ de sa compétence. Le Conseil n'a pas de pouvoir de décision¹⁸.

Dans le cadre de ses missions, le Conseil, institution consultative et cadre de dialogue et de concertation dans les domaines économique et social, conseiller du Gouvernement, est chargé d'offrir un cadre de participation de la société civile à la concertation nationale sur les politiques de développement économique et social.

Conseiller du Gouvernement et des assemblées parlementaires, le Conseil économique, social remplit de manière corollaire d'autres fonctions :

- composé des représentants des différentes catégories professionnelles, il permet la participation de celles-ci à la politique économique, sociale et environnementale de la Nation ;
- il favorise la collaboration et le dialogue entre ces différentes catégories professionnelles et facilite ainsi le rapprochement de leurs positions.

1.3. Associations

Constituée de citoyens, d'experts, des intellectuels, des entrepreneurs, des cabinets d'affaires ou d'avocats, etc... l'association s'avère être une think tank importante car à travers ses propositions et autres suggestions, elle contribue beaucoup à l'aide à la décision

1.3.1. Le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE)¹⁹

CARE, Cercle d'Action et de Réflexion pour l'Entreprise est une association algérienne à but

1.3.1.1. Définition

CARE est né de la volonté de ses membres qui souhaitent réfléchir, agir et communiquer autour des problématiques liées à l'Entreprise et son environnement, convaincus que le développement économique et l'amélioration des conditions de vie en Algérie sont notamment liés au développement de l'Entreprise.

L'adhésion est ouverte à titre individuel aux personnes engagées dans leur quotidien à la promotion de l'entrepreneuriat algérien, citoyen et acteur du développement économique et

¹⁸ <https://www.vie-publique.fr/fiches/19574-quel-est-le-role-du-conseil-economique-social-et-environnemental-cese>

¹⁹ https://care.dz/fr/page/qui-sommes-nous-p88?b=bloc_97

social. Le membre de CARE peut être chef d'entreprise, profession libérale, universitaire, cadre supérieur d'entreprise

1.3.1.2. Rôle de CARE en Algérie²⁰

- CARE est un espace de rencontre de type « Think-Tank », autour de valeurs partagées et d'une volonté d'agir.
- Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions d'un développement économique et social durable du pays, à travers la réflexion, la communication et la promotion de toute initiative économique positive

1.3.2. Le collectif citoyen « Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées » (Nabni)²¹

NABNI acronyme de (Notre Algérie Construite sur des Idées Nouvelles) est une association faisant partie des institutions qui s'occupent de l'EPP:

1.3.2.1. Définition

NABNI « نَبني » est un collectif citoyen, indépendant, non partisan et mobilisateur. Une force du changement par les idées innovantes et fédératrices en faveur d'une Algérie meilleure et de progrès.

NABNI œuvre sur le terrain des idées, s'adresse à toutes les forces vives de la nation et ses institutions, et particulièrement le citoyen par le biais d'autres acteurs de la société civile, pour développer de manière participative des solutions œuvrant au développement économique et social de l'Algérie, qui participent à faire de l'Algérie un Etat qui soit démocratique, Détaché de la rente, Redevable envers le citoyen et à son service, Ouvert, Inclusif, et Transparent dans son action.

Le groupe « نَبني » réunit des Algériens issus des générations postindépendance, du secteur public, du secteur privé, de la société civile et du monde académique, résidant en Algérie et à l'étranger. Ils se proposent de mettre humblement leur expérience, leur expertise et leur motivation au service du débat public et des propositions pour le développement du pays.

Ce groupe est ouvert à toutes les compétences algériennes de bonne volonté, quel que soit leur lieu de résidence, leur âge, leur sensibilité politique, leur métier ou leur expertise. Il

²⁰ https://care.dz/fr/page/qui-sommes-nous-p88?b=bloc_97

²¹ <http://www.nabni.org/>

se fixe pour objectif de constituer une force de proposition et d'action dans le développement de l'Algérie et dans l'œuvre de réforme profonde et durable du pays au cours des dix prochaines années.

Constitué de plusieurs dizaines de membres, il est régi par des règles de gouvernance simples et transparentes, et est ouvert à toutes celles et ceux qui voudraient contribuer à cet effort de propositions.

1.3.2.2. Rôle de Nabni

S'appuyant sur une plateforme Internet interactive, « NABNI 2012 نَبْنِي » s'est fixé comme objectif : la préparation de 100 mesures de politiques publiques ayant pour caractéristiques : de pouvoir être implémentées en une année, d'avoir un impact direct sur la vie des citoyens et ne pas nécessiter la mobilisation de ressources et de moyens publics importants.

Ces mesures visent à entamer des améliorations significatives, immédiates et concrètes dans le paysage économique, social, administratif, institutionnel et celui des outils de la gouvernance du pays.

1.3.3. Association EvalIDZ

Agréée le 15 novembre 2017, l'Association Algérienne pour la Promotion de l'évaluation du développement est la dernière-née du Réseau EvalMena regroupant 7 autres organisations homologues (2 en Egypte, 1 au Liban, 1 en Jordanie, 1 en Palestine, 1 en Tunisie, 1 au Maroc). Elle est connue sous le signe EvalDZ, dans les 5 continents :

1.3.3.1. Définition

Cette nouvelle Association regroupe des experts, des universitaires, des chercheurs, des cadres algériens dans différentes disciplines et secteurs avec « un point commun la préoccupation de promouvoir la pratique de l'évaluation comme instrument et levier de bonne gouvernance au service du développement national en général et du développement humain et durable en particulier »²²,

²² Revu expresseDZ <https://www.express-dz.com/2018/01/20/linstitutionnalisation-de-levaluation-politiques-publiques/> consulter le 07/11/2022

1.3.3.2. Rôle de l'Association EvalDZ

Quelle est la mission que se donne ce nouveau Réseau ?

La mission d'EvalDZ exclut de s'autosaisir pour réaliser des évaluations ou de s'engager avec des tiers dans des évaluations, sauf dans une certaine mesure s'il s'agit de dresser un état des lieux objectif sur la fonction d'évaluation elle-même. Sinon, notre mission se limitera pour l'essentiel à apporter une contribution à la promotion de la pratique de l'évaluation dans notre pays. C'est une mission toute modeste, mais nous ferons notre possible pour la mener de manière résolue, car notre but stratégique, lui, est loin d'être modeste. Nous ne visons pas moins que l'institutionnalisation de l'EPP²³ selon l'interprétation de la réponse du coordinateur d'EvalDZ publiée dans le soir d'Algérie le 05/10/2016 la mission de l'association en question est :

La Réalisation des évaluations soit par elle-même ou en s'engageant avec des tiers (autres institutions privées ou publiques quelle que soit) seulement dans le cas où elle doit réaliser un état des lieux sur une évaluation précise

2. Appréciation: limites et perspectives

Comme toutes les pratiques, qu'elles soient économiques ou non, l'évaluation des politiques publiques en Algérie se heurte à des limites qui empêchent sa promotion et son développement. Une recherche et une interprétation correctes de ces limites par des experts en matière les aideront à trouver des solutions et des opportunités pour améliorer le niveau de l'activité en Algérie.

2.1. limites

Selon les membres de l'association EvalDZ : « il ne peut y avoir de développement humain et durable sans l'institutionnalisation de la pratique de l'évaluation, et sa consécration par une Loi – Cadre qui la place au cœur des politiques publiques »²⁴, ce qui tarde à venir. Pour le moment l'EPP n'est pas encore institutionnalisée, c'est la limite essentielle sans la force de la loi l'EPP restera un mot creux et vœux pieux en Algérie

²³ Le soir d'Algérie, Moukhtar Benzaki, Alger le 05/10/2016

²⁴ Evaluation des politiques publiques : Une pratique en quête d'institutionnalisation, EL WATAN, le 19/01/2018

2.2. Perspectives

Afin d'améliorer les pratiques d'évaluation en Algérie, toutes les institutions s'emploient à trouver des voies qui conduisent à la réalisation de l'objectif ci-dessous. Le paragraphe suivant résume quelques solutions pour l'aider à répondre à ses attentes:

- Création d'instances indépendantes d'évaluation des politiques publiques²⁵

Responsabiliser l'Etat requiert une évaluation de son action. L'évaluation indépendante de politiques publiques doit devenir une priorité de l'action publique et bénéficier du statut et de la protection d'un service public. L'Etat doit accepter de se soumettre à une évaluation indépendante de son action. Donner les moyens aux citoyens et à la société civile de responsabiliser l'Etat est essentiel pour influencer les incitations des responsables dans le sens du bien être social. Mais évaluer l'action de l'Etat de manière crédible et indépendante n'est pas tâche facile, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer les programmes ou les politiques publiques. Responsabiliser un directeur d'hôpital sur l'hygiène de ses services peut être réalisé par la société civile au niveau local. Evaluer l'efficacité de la politique sanitaire ou de la politique du médicament est un exercice plus complexe que seules des institutions spécialisées peuvent réaliser. Les agences en charge de l'évaluation doivent en outre pouvoir agir de manière indépendante de l'Etat. Au delà de l'évaluation des politiques publiques, l'évaluation du niveau de transparence des institutions et de la qualité des services publics est également une dimension importante pour accroître la redevabilité des institutions à l'égard des citoyens.

- Une Agence Nationale pour la Transparence de l'Etat (ANTE) composée d'associations et d'experts de la société civile et de représentants des institutions de l'Etat (à titre d'observateurs), sera en charge de :
- Tenir à jour les obligations de transparence (en parallèle des évolutions réglementaires) sur un site Internet. Construction et suivi d'indicateurs de transparence
- Mener des audits/études sur le respect des règles de transparence et publier les résultats sur Internet
- Rendre publiques toutes les plaintes de la société civile et des fonctionnaires sur les manquements aux obligations de transparence

²⁵NABNI : Chantier N° 42 " Création d'instances indépendantes d'évaluation des politiques publiques"

- Mener des campagnes de sensibilisation de l'administration, et des citoyens, sur les obligations de transparence des institutions ;
- Une Agence d'évaluation des politiques publiques et des services publics (AEPSP) viendra s'inscrire dans le paysage institutionnel pour promouvoir une qualité des services publics au niveau des attentes de la population ;
- Elle dépendra de l'APN pour lui donner le poids nécessaire, notamment pour l'accès aux données internes à l'administration et faciliter la mise en œuvre de ses recommandations. ;
- Un Conseil d'Administration paritaire composé de députés de l'opposition, de représentants de la société civile et des spécialistes indépendants de l'évaluation sera mis en place
- Pouvoir de saisine de cette Agence par les associations de la société civile (agence de lutte contre la corruption, agence d'évaluation des services publics, autorités judiciaires administratives compétentes etc.) ;
- Elle aura une grande liberté d'action et d'accès aux informations : accès total aux données et statistiques administratives, liberté totale de mener des travaux de terrain et de recruter de l'expertise internationale, etc ;
- Les conclusions et recommandations des travaux de ces deux agences sont rendues publiques et soumises aux différentes institutions en mesure de mener des actions de correction :
 - A l'APN, notamment aux commissions parlementaires, qui pourront auditionner les institutions
 - A la cours des comptes, à l'IGF etc.

Exemples D'interventions: indicateurs de qualité des services publics (visites surprises, sélection aléatoire de décisions de justice à évaluer, etc.), évaluations d'impact, benchmarking.

- Créer une sanction administrative formelle pour manquement à des obligations de transparence (tels qu'énoncés et publiés par l'ANTE)
- Participer au processus budgétaire, estimation indépendante le budget de l'Etat, évaluer l'efficacité de la dépense budgétaire, réaliser des évaluations d'impact

- Renforcer l'implication de la société civile et de l'expertise nationale dans le débat sur les politiques publiques,²⁶
- **Pour l'Etat**, il s'agira d'institutionnaliser les consultations publiques, notamment en instaurant la publication pour 30 jours des projets de loi par le Secrétariat Général du Gouvernement et en organisant des rencontres télévisées régulières entre responsables et citoyens/experts indépendants.
- **Pour la société civile**, il s'agira de s'organiser pour contribuer davantage aux débats sur les politiques publiques, en analysant, proposant et en informant.

Exemple

Le groupe Nabni s'engage à contribuer sur ce plan par le lancement de son Observatoire.

Objectif : Renforcer l'implication de la société civile et de l'expertise nationale dans le débat public afin d'améliorer la qualité des politiques publiques, leur suivi et la reddition des comptes par les pouvoirs publics vis-à-vis de la société civile.

➤ **Description de la mesure :**

Pour l'Etat :

Afin d'encourager la société civile et les experts indépendants à être plus impliqués dans le débat sur les politiques publiques, l'Etat mettra en place des processus de consultation systématiques pour tous les projets de lois et les décisions de politique publique importantes.

Un premier pas dans cette perspective sera d'instruire le Secrétariat Général du Gouvernement pour qu'il publie sur son site internet, pour consultation, tous les projets de loi qu'il recevra.

Cette publication pour une durée de 30 jours permettra d'informer et de consulter un large public sur les projets de textes. Et cela en parallèle des consultations usuelles que fait le SGG avec les membres du gouvernement concernés et les organes consultatifs habilités. Il s'agira également de rendre publics les rapports de réformes et de plans sectoriels afin de

²⁶ Mesure N° 100 portant le titre : Renforcer l'implication de la société civile et de l'expertise nationale dans le débat sur les politiques publiques, et lancement, dans ce cadre, de « L'OBSERVATOIRE NABNI DES POLITIQUES PUBLIQUES » propose a son tour

lancer les débats au sein de la société sur les questions fondamentales qui engagent son avenir.

Il s'agira aussi de systématiser des rencontres publiques où les représentants de l'Etat (ministres, walis, etc.) iront à la rencontre de représentants des citoyens et d'experts nationaux pour débattre de leurs programmes, des réalisations et des politiques mises en œuvre. Outre les processus institutionnels existants (questions à l'APN), il pourrait par exemple être mis en place une émission télévisée, bimensuelle et diffusée à la radio, en présence de la presse nationale, où un ministre ferait face à un panel d'experts indépendants et de citoyens pour un débat sur le secteur qui le concerne.

Les consultations publiques pourront par la suite s'étendre aux autorités de régulation puis aux collectivités territoriales sur les questions touchant au cadre de vie des citoyens (logement, transport, environnement) comme préalable aux décisions de l'Etat et de l'administration.

Pour la société civile :

La mesure s'adresse également aux membres de la société civile, aux experts nationaux, résidents en Algérie ou à l'étranger, pour qu'ils contribuent davantage aux débats sur les politiques publiques, en analysant, proposant et en informant afin de renforcer le niveau des échanges et de la concertation.

Dans ce cadre, et dans le prolongement de l'initiative *Nabni 2012* de proposition de *100 mesures pour une Algérie Nouvelle*, le groupe *Nabni* lancera prochainement « *L'observatoire Nabni des politiques publiques* » qui visera à consacrer le rôle de l'initiative dans une observation critique et constructive des politiques publiques.

L'Observatoire ambitionne de devenir, aux côtés des autres initiatives et *think-tanks* existants, un lieu où l'expertise algérienne participe à la réflexion collective sur les politiques publiques à mettre en œuvre ou sur les politiques déjà adoptées. Il s'agira d'un organisme de veille citoyenne sur les politiques publiques afin de participer activement à un véritable débat public au service de l'Etat et de la société dans son ensemble.

Dans un premier temps, l'*Observatoire Nabni* s'appuiera sur une plateforme internet où :

1. L'état de mise en œuvre des 100 mesures proposées dans le cadre de Nabni 2012 sera suivi. Les mesures adoptées ou qui font l'objet de réflexion seront commentées, approfondies et débattues.
2. Des *zooms* pour approfondir certaines mesures proposées dans Nabni 2012 seront réalisés, notamment des approfondissements où seront débattues les mesures proposées dans un thème donné.
3. Des analyses et points de vue d'experts seront présentées sur des politiques publiques déjà mises en œuvre ou en débat. Ces analyses prendront la forme de notes synthétiques, présentant notamment l(es) expérience(s) internationale(s) en la matière, les avantages et inconvénients des politiques en question, éventuellement la manière d'évaluer leur impact pour déterminer leur utilité, et, enfin, dans certains cas, une recommandation d'adoption, réforme ou changement de la politique analysée

L'ensemble des travaux sera publié pour que cela soit public et partagé avec tous les citoyens pour respecter l'engagement de l'initiative Nabni d'être participatif, transparent et démocratique.

➤ **Justificatif de la mesure et impact attendu :**

La participation de la société civile, en particulier des experts nationaux, est un facteur clé de l'amélioration de l'administration publique. L'objectif de la mesure est avant tout d'inciter la société civile, notamment l'expertise nationale, à être active. Elle consiste également à créer des forums de discussion, afin que les analyses préparées soient systématiquement intégrées dans la formulation des politiques publiques et l'évaluation de leur mise en œuvre. Pour l'État, il s'agit d'ouvrir des canaux de négociations systématiques (par exemple publier les projets de loi à débattre sur le site Internet du SGG ou organiser des rencontres télévisées régulières entre représentants de l'État et experts indépendants des citoyens) et d'organiser la société civile et l'expertise de l'État par des discussions et des propositions. et critiques constructives. C'est l'objectif de l'Observatoire des politiques publiques du Nabni qui sera bientôt lancé.

- Mettre en place une instance indépendante d'analyse et d'évaluation des politiques publiques sous l'égide de l'APN²⁷ dont l'objectif est de renforcer le rôle de contre-pouvoir de l'APN en dotant l'Assemblée d'une institution indépendante d'évaluation des politiques publiques.

➤ **Description de la mesure :**

La mesure consiste à créer une instance d'analyse et d'évaluation des politiques publiques indépendante, mais qui sera sous l'égide de l'APN et dont le rôle sera de:

- participer au processus budgétaire en réalisant des projections budgétaires à court et long terme, en fonction des priorités de politiques économiques retenues ;
- estimer de manière indépendante le budget, les hypothèses retenues (croissance, inflation, prix des hydrocarbures, croissance des effectifs de la fonction publique), les revenus et les coûts des projets de lois soumis au Parlement ;
- évaluer l'efficacité de la dépense budgétaire et des politiques publiques;
- produire des études et rapports (rapport annuel sur le budget et les projections économiques; rapport annuel sur le budget social de la Nation ; recettes en hydrocarbures et leur usage ; études sur les grands domaines de dépenses budgétaires ; rapports mensuels sur l'état des dépenses budgétaires et des rentrées fiscales) et les rendre publics ;
- réaliser des évaluations d'impact rigoureuses de certaines politiques publiques, à la demande de l'APN.
- Cette instance bénéficiera dans son organisation de :
 - L'indépendance d'action, du pouvoir d'accès aux données administratives, du pouvoir de réaliser des études de terrain ;
 - De moyens humains et financiers lui permettant de recruter l'expertise nécessaire pour réaliser des évaluations des politiques publiques ;
 - L'appui de conseillers économiques, dont un tiers au moins sera issu du secteur privé ;
 - La nomination d'un Président sélectionné par l'APN pour une période de 4 ans, renouvelable une seule fois, sur des critères de compétence reconnus en la matière.

²⁷ Mesure N° 99 : Mettre en place une instance indépendante d'analyse et d'évaluation des politiques publiques sous l'égide de l'APN

✓ Justificatif de la mesure et impact attendu :

La mise en place d'une telle instance, non partisane, permettra à l'APN de jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir face au pouvoir exécutif (contrôle de l'efficacité de la dépense publique, identification des risques majeurs des politiques publiques, évaluation des politiques publiques et mise en place de mécanismes d'alerte), de représentant du peuple et de responsable des lois adoptées,

Sa mise en oeuvre se fait par l'Assemblée Populaire Nationale (APN)

- Développer un espace 'privé à but non lucratif' pour des opérateurs privés qui acceptent de contribuer aux priorités de santé publique²⁸

Le secteur public ne peut vraisemblablement pas assumer seul plusieurs pathologies lourdes ou chroniques. De fait, la technicité des soins de haut niveau, et la lourdeur des plateaux techniques sur certaines disciplines induisent un coût qui ne peut être assumé exclusivement par le seul secteur public. Sa pérennité impose une complémentarité avec le secteur privé et un système de financement adapté.

Aux côtés d'un secteur privé lucratif reconnu et régulé, cette démarche consiste à favoriser le développement d'un espace pour des opérateurs privés qui acceptent de consacrer une part significative de leur activité à la prise en charge de priorités de santé publique

Il s'agirait de soutenir ce secteur privé « moins » / non lucratif par des aides publiques ou internationales, en contrepartie d'un engagement contractuel de prendre en charge des pathologies et des patients chroniques ou lourds, ou d'activités majoritairement paramédicales (soins de suite et de réadaptation, maisons de retraite etc.).

- Développer des initiatives pilotes de structures privées non lucratives qui acceptent d'assumer certaines missions de service public, pour « décharger » le public ou encore faciliter l'accès au soin.

²⁸ Chantier N° 33 : Développer un espace 'privé à but non lucratif' pour des opérateurs privés qui acceptent de contribuer aux priorités de santé publique

Ces établissements bénéficient de de financements publics en répondant aux exigences de service public définies dans un cahier des charges opposable.

- Intégrer ces opérateurs privés dans la préparation et la mise en œuvre des politiques publiques. Cela doit concerner notamment les programmes dédiés aux pathologies lourdes ou aux soins de haut niveau (cancer, soins de suite et de réadaptation, soins de longue durée, maisons de retraite, gériatrie, pédiatrie) :
- Par exemple, rompre avec la politique actuelle de prise en charge systématique de toute la filière de traitement des pathologies lourdes (ex : le Cancer) et déléguer une partie de la prise en charge au privé non lucratif
- Par exemple, positionner ces structures sur la prise en charge de patients chroniques lourds sur des activités de majoritairement paramédicales (soins de suite et de réadaptation, maisons de retraite, ...)
- Le président de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) revendique la mise en place d'une base de données devant permettre à terme une meilleure évaluation des politiques publiques, notamment celles de l'emploi, de la santé, de l'investissement, de la solidarité nationale et de l'agriculture²⁹
 - Le Conseil national économique et social (CNES) est à la recherche d'un modèle de l'évaluation des politiques publiques qui contiendra cinq domaines majeurs. Il s'agit du développement humain, de la lutte contre la pauvreté, des libertés économiques, de la gouvernance et enfin de l'économie fondée sur la connaissance. Ces domaines feront l'objet d'investigations devant déboucher sur l'élaboration de rapports d'évaluation annuelle³⁰
 - La mise en œuvre de la future loi organique relative aux lois de finances devra favoriser l'évaluation des politiques publiques.
 - il ne s'agit pas seulement d'autoriser la dépense, et donc de la contrôler, il s'agit de définir les moyens mis en regard des priorités de l'action publique, donc d'évaluer celle-ci

²⁹ Quotidien El WATAN, édition du 7 mai 2015. « Le Parlement veut approfondir son action d'évaluation des politiques publiques »

³⁰ Naima HAMIDACHE, « Evaluation des politiques publiques, le CNES à la recherche d'un modèle », Quotidien l'Expression du 18 juin 2008.

- une évaluation tous les 3a5ans doit être faite cette dernière doit être conduite par les ministères dépenriers avec l'appui de la Direction Générale du Budget³¹
- Dans une allocution lors de la cérémonie d'installation de M. Rédha Tir, nouveau président du CNES, M. Djerad a indiqué que le "Conseil national économique et social sera promu sous l'autorité du Président de la République pour devenir un Centre d'études et de recherches (Think thank), au profit du développement national, et accomplir un rôle pionnier en matière d'assistance à la prise de décision dans les différents domaines de l'action publique"³², à ce sujet la procédure qui n'a pas encore vus le jours
- Les institutions de valeur consultative qui comprennent dans leurs compositions, des syndicats, des patrons ainsi que des compétences scientifiques et intellectuelles, seront" des espaces d'expression responsable et d'interaction positive avec les aspirations des différentes catégories de la société" ce qui aiderait d'avantage à promouvoir une évaluation;³³
- la promotion de l'évaluation consiste à contribuer à la généralisation de cette pratique, tout en l'élevant au niveau des règles des standards du métier et de la profession en vigueur dans les pays les plus avancés, en d'autre terme EPP en Algérie doit être comparée aux principes appliqués dans les pays développés en matière d'EPP
- Pour une meilleure efficacité de cette démarche, M. Bouchakour a estimé qu'il faudrait institutionnaliser la culture de l'évaluation d'impact des politiques publiques par des textes de lois qui définiraient le schéma directeur de cette politique, mais également à travers l'implication des associations qui contribueront à la formation d'évaluateurs certifiés mais aussi la formation des demandeurs d'évaluation tels les députés qui devraient savoir comment formuler des demande d'évaluation, selon un cahier de charge, et faire le suivi de ces évaluations ³⁴autrement dit :

Décréter l'évaluation comme étant politique publique en le faisant apparaitre dans les textes juridiques et voter une loi au parlement qui oblige l'application du processus d'évaluation ce qui va pousser les acteurs et les pouvoir public à faire recours à des

³¹ Ministère des Finances- Algérie, CRC SOGEMA, projet de modernisation des systèmes budgétaires, op. cit.,p. 82.

³² Le CNES aura un rôle pionnier dans la prise de décision et le dialogue social

³³ Le CNES aura un rôle pionnier dans la prise de décision et le dialogue social

³⁴ Algérie presse service, Appel à institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques pour une bonne gouvernance, Lundi, 04 Novembre 2019 18:45

Formations concernant le métier en question ce qui permettrait de former des personnes qui maîtrisent le thème de l'évaluation qui auront habilité à appliquer le concept d'évaluation

L'expert international en finances, Koseila Amer, a soulevé le problème d'accès aux informations auprès des institutions publiques qui constitue, selon lui, un frein pour l'établissement des politiques d'évaluation "L'évaluation repose sur des informations administratives fiables et il faudra mettre en place des systèmes d'accès à l'information au niveau de toutes les régions du pays afin de pouvoir définir des politiques nationales", a-t-il recommandé³⁵. Il a expliqué que l'évaluation des politiques publiques est avant tout un outil d'aide à la décision d'où la nécessité de faire des études d'impact avant de s'engager dans quelconque projet. Il a cité l'exemple des centres anti cancer estimant qu'il faut au préalable créer un au lieu de 15 centres, et si les premiers effets obtenus de ce centre convergent avec les objectifs escomptés, là il devient intéressant d'en créer d'autres.

Ce même expert, a également évoqué la politique de l'industrie automobile qui en l'espace de 7 ans a connu deux décisions publiques : la promotion de l'industrie automobile et l'intégration de la production nationale, par la suite l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans³⁶.

Le succès de chaque politique publique est tributaire de la capacité d'impliquer tous les acteurs, non seulement à la mise en œuvre mais bien avant, à savoir la planification et le suivi³⁷

³⁵ Algérie presse service, Appel à institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques pour une bonne gouvernance, Lundi, 04 Novembre 2019 18:45

³⁶ Algérie presse service, Appel à institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques pour une bonne gouvernance, Lundi, 04 Novembre 2019 18:45

³⁷ Algérie presse, L'élaboration des politiques publiques, une mission sociétale commune, Lundi, 27 Décembre 2021 13:44

Conclusion

L'évaluation a traditionnellement été présentée comme un moyen d'orienter les activités publiques vers une meilleure gestion.

L'évaluation des politiques publiques en Algérie est partiellement et irrégulièrement réalisée par des services publics qui n'utilisent pas les normes internationales, ce qui l'a poussé à tarder à voir le jour et qui la laisse actuellement trompeuse.

Le travail que nous avons réalisé montre les limites du domaine pratique en Algérie. Par conséquent, les institutions chargées d'évaluer les politiques publiques, en l'occurrence le gouvernement, doivent étudier et appliquer plusieurs perspectives importantes pour atteindre les objectifs les plus élevés et réalisables.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

L'évaluation des politiques publiques (EPP) « a pour objet de rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés » (décret n° 90-82 du 22 janvier 1990 relatif à l'évaluation des politiques publiques. Le thème de l'évaluation des politiques publiques connaît un engouement dont il est important de prendre la juste mesure si l'on veut en apprécier la pertinence.

Avant d'aborder la principale conclusion de notre travail de recherche qui se veut une Évaluation des Politiques Publiques En Algérie, État des lieux et perspectives il convient de rappeler la question principale à laquelle on s'est proposé de répondre,

Ou somme nous en matière de l'évaluation des politiques publiques en Algérie ?

L'évaluation est une appréciation des interventions en fonction de leurs résultats, de leurs impacts et des besoins qu'elles visent à satisfaire. Efficience, sa pertinence, ses impacts et la durabilité des effets.

Dans notre travail de recherche on a pu faire dans un premier lieu un rappel sur les concepts de politique publique, ensuite en second lieu on a présenté une définition pour l'évaluation des politiques publiques et révéler différents objectifs et tâches de cette dernière qui sont présentés par le conseil scientifique de l'évaluation ; et montrer les formes qui peut se faire en trois périodes différentes (ex ante , in itinere, ex post) , pour terminer ce point ; on a pu citer divers critères et méthodes pour l'évaluation des politiques publiques.

Pour arriver au dernier chapitre ; qui a fait guise de cas pratique dont on a tenté dans un première lieu de faire un état des lieux et résumer quelques acteurs et institutions qui s'occupent de la pratique et la mise en œuvre de l'évaluation et nous somme arriver après des lectures de nombreux article a noter à titre d'exemple l'article : Quotidien El WATAN, édition du 7 mai 2015. « Le Parlement veut approfondir son action d'évaluation des politiques publiques » ce qui nous a mener a certains des perspectives qui doivent être appliquer pour attendre une évaluation de haut qualité en Algérie.

Bibliographie

Ouvrages :

1. Boulmetis, J., & Dutwin, P. (2011). *The ABCs of evaluation : timeless techniques for program and project managers*. San Francisco: 3rd ed, Collections : Research methods for the social sciences, Jossey-Bass
2. BOZIO A., GRENET J. (dir.), *Économie des politiques publiques*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010.
3. Bozio, A. (2014). L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions. *Revue Française d'économie*, (pp.59-8). france.
4. Candoli, C. (1995). *Site-Based management in education*. USA: ThechnomicPublishing
5. Cherabi, A., & Latreche, I. (2018). L'évaluation des politiques publiques : un moyen pour la modernisation de l'administration et de l'économie dans les pays africains. *The Central and Eastern European Online Library, Challenges of economic, financial and ecological development in a risky globalization*, Poland. 271-279.
6. Cupitt, S. (2015, mai). *Randomised Controlled Trials – Gold Standard or Fool's Gold? The Role of Experimental Methods in Voluntary Sector Impact Assessment*. The National Council for Voluntary Organisations (NCVO).
7. Daniel RACHER, « l'aventure du programme Sure Start : rôle de l'évaluation dans la mise en œuvre du programme de centres d'accueil des enfants »
8. Dye, T. R. (2013). *Understanding Public Policy*. USA: Pearson editor, 14th edition.
9. Fyalkowskil, P., & Aubin, D. (2013). « L'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques en Wallonie : une réponse propre à des influences externes », , 2013, p. 45. *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. tomeLii, no. 1 , 43-67.Gallimard, 1999.
10. J. Chevallier, *L'État postmoderne*, Paris, LGDJ, 2003, p. 67.
11. Jacob, S. (2005). *Institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques : Etude comparée des dispositifs en Belgique, en France, en Suisse et aux Pays-Bas*. Bruxelles: Presses Interuniversitaires Européennes.
12. K. Polanyi, *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009.

Bibliographie

13. Kaufmann, D., & Al-Dahdah, E. (2007). La Gouvernance dans le monde: constats et implications pratiques. Présentation au colloque du Conseil National Économique et Social (CNES). Algerie: Institut de la BM.
14. Lemieux, V. (2002). L'étude des politiques publiques: les acteurs et leurs pouvoir. Québec: la presse de l'université Laval, 2ème édition.
15. P. Gibert, « Management public, management de la puissance publique », dans F. Lacasse, J.C. Thoenig (dir.), L'action publique, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 29-30.
16. Perret, B. (2014). l'évaluation des politiques publiques. Paris: 3ème édition, Edition la découverte, Collection Repères.

17. Pratzner, F. C., & Walker, J. P. (1972). Programmatic Research and developing in education : positions-problems-propositions. Columbus: Research and development Series 70, The Ohio State University.
18. R. Castel, Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, 1995, p. 18
19. Robert Eystone The Threads of Public Policy Eyestone, 1971, p. 18
20. Sapru, R. (2011). Public Policy: Art and craft of policy analysis. New Delhi: Asoke K. Ghosh PHI Private limited, 2nd edition.
21. Scriven, M. (1991). Evaluation thesaurus,. USA: 4rd ed., Newbury Park, Calif: Sage Publications
22. Smith Andy . Le Gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique, Paris,lgdj, 2010, 2e2 éd
23. Suchman, E. A. (1967). Evaluative Research : principles and practice in public service & social action programs. USA: Russell sage foundation.
24. Thoenig, J.-C. (1985). L'analyse des politiques publiques. Paris: Traité de science politique sous la direction Leca et Grawitz, PUF
25. Weiss, C. H. (1998). Evaluation. USA: Second Edition, Prentice Hall, Simon & Schuster/ A Viacom Company, Upper Saddle River.
26. White, H., Sabarwal, S. et Thomas, de H. (2014). Essais contrôlés randomisés (ECR). Florence : Centre de recherche Innocenti.

Mémoires :

1. Mahmoudia (M.), L'applicabilité d'un système de contrôle de gestion fondé sur le tableau de bord prospectif dans l'EPE algérienne, mémoire de Magister, UMMTO,2012
2. Pr. BERCHICHE (A.H), Mémoire du séminaire sur le commissariat aux comptes IEDF,

Articles :

- 1) Algérie presse service, Le CNES aura un rôle pionnier dans la prise de décision et le dialogue social, le 09/03/2020
- 2) le soir d'algerie,moukhtar benzaki,alger le 05/10/2016
- 3) Ministère des Finances- Algérie, CRC SOGEMA, projet de modernisation des systèmes budgétaires
- 4) Ordonnance n°08-01 du 28 février 2008 complétant l'ordonnance n° 01-04 du 20 Août relative à l'organisation, la gestion, et la privatisation des entreprises publiques économique. JORADP n°11 du 02/03/08.
- 5) Patton, M. Q. (2008). Utilization- Focused Evaluation. USA: 4ed Ed, SAGE Publications.
- 6) Polycopié de cours de monsieur M.FEKHAR année universitaire2021/2022
- 7) **GIVORD P.**, « Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques », *Documents de travail de la DESE*, n° G2010-08, 2010
- 8) Knoepfel, P., Larrue, C., Varone, F., & Savard, J.-F. (2015). Analyse et pilotage des politiques publiques : France-Suisse-Canada. Québec: presses de l'Université du Québec.
- 9) Naima HAMIDACHE, « Evaluation des politiques publiques, le CNES à la recherche d'un modèle », *Quotidien l'Expression* du 18 juin 2008
- 10) R. Laufer, « Gouvernabilité et management des systèmes administratifs complexes », *Politiques et management public*, mars 1985, vol. 3, no 1
- 11) Sahni & Vayunandan, *Administrative theory*, 2010, p. 250

Webgraphie

1. CAVALIER B et al, 2005.Guide de l'évaluation.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/guide_juin_2005.pdf.
2. Conseil Scientifique de l'Evaluation, 1996. Petit guide de l'évaluation des politiques publiques.
3. Conseil scientifique de l'évaluation, Paris, L'évaluation en développement 1996. Rapport annuel sur l'évolution des pratiques d'évaluation des politiques publiques, Paris, la Documentation française, 1997

4. COTA, Sandra Descroix, Claire Leloup, janvier 2002 :
<http://ofarcy.net/documentation/HS2.pdf> consulter le 01/11/2022
<https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-d-evaluation-brochure-2020.pdf>
5. IBP, International-Budget-Partnership. (2019). Open Budget Survey: Algeria
6. J-PAL. (2017). Introduction to Evaluations. The Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL). Repérer à <https://www.povertyactionlab.org/resource/introduction-randomized-evaluations>
7. Labrousse, A. (2016). Apprendre des expérimentations aléatoires, Promesse de scientificité, complications pratiques, expériences historiques. La Vie des idées.
8. OCDE. (2020). Brochure des critères améliorés pour des évaluations meilleures
9. OECD.(2016).Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats : <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/45810943.pdf>
Consulté le 01/11/2022
10. OECD/DAC.(2019). Better Criteria for Better Evaluation: Revised Evaluation Criteria Definition and principles for use.OECD/DAC Network on Development Evaluation
11. TransparencyInternational(2019). Corruption perceptions index
12. Revue l'express <https://www.express-dz.com/2018/01/20/linstitutionnalisation-de-levaluation-politiques-publiques/> consulter le 07/11/2022

Liste des schémas et tableaux	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	02

Chapitre I

Rappel sur le concept de politiques publiques

Introduction	06
1. définitions des Politiques Publiques	06
2. Historique ou apparition de Politiques Publiques,.....	07
2.1. La période entre 1950 et 1960 dans cette phase :	07
2.2. Les périodes 1970 et 1980 au cours de cette décennie	07
2.3. Les années 1990, Durant cette période il y a eu une :	07
2.4. Début des années 1990, le début de cette période a marqué :	07
2.5. pendant les années 2000	08
3. Composantes de la Politique Publique:	08
3.1. un contenu :	08
3.2. Un programme	09
3.3. L'orientation normative.....	09
3.3.1. de coercition.....	09
3.3.2. Le ressort social	09
4. Objectifs et Finalités de la Politique Publique	09
4.1. Objectifs.....	09
4.2. Finalités :	10
4.2.1. La finalité cognitive.....	10
4.2.2. La finalité instrumentale	10
5. Cycle de la politique publique	10
Conclusion du chapitre :	13

Chapitre II

Evaluation des politiques Publiques

Introduction	15
1. Rappel historique sur l'évaluation des Politiques Publiques.....	16
1.1. Bureaucratie : archaïsme ou modernité ?	16
1.2. Théorie des organisations : introduire la dimension stratégique	17
1.2.1. Le concept d'acteur	17

1.2.2.	Le concept de stratégie.....	17
1.2.3.	La notion de pouvoir.	17
1.2.4.	Le concept de système organisé.....	18
1.3.	Management public	18
2.	Définition de l'évaluation des Politiques Publiques :	19
3.	Objectifs et Tâches de l'Evaluation	23
	Objectifs.....	23
	. Objectifs éthique.....	23
3.1.2.	Objectifs de gestion	23
3.1.3.	Objectif de la prise de décision.....	23
3.1.4.	Objectif d'apprentissage et de mobilisation	23
3.1.	Tâches d'Evaluation des Politiques Publiques.....	24
3.1.1.	L'évaluation aide à la prise de décision	24
3.1.2.	L'évaluation rend des comptes.....	25
3.2.3.	L'évaluation contribue à l'appui interne et à l'apprentissage :	26
3.2.4.	L'évaluation contribue au développement et à la motivation des acteurs	26
3.2.5.	. L'évaluation est un outil d'information interne à l'action.....	26
3.2.6.	L'évaluation sert de médium de communication externe	26
4.	Formes de l'Evaluation des Politiques Publiques.....	27
4.1.	Ex ante :.....	27
4.2	.In itinere	28
4.3.	ex post :.....	28
5.	Critères et Méthodes de l'Evaluation des Politiques Publiques	29
5.1.	Critères de l'évaluation des Politiques Publiques :	29
5.1.1.	Cohérence :	30
5.1.1.	Efficacité.....	31
5.2.	Efficiéce.....	31
5.3.	Impact :.....	32
5.4.	Pertinence :	32

5.2. Méthodes de l'Évaluation.....	36
5.2.1. .Méthode Différence des Différences (DID)	36
5.2.2. Méthode de Régression par Discontinuité	39
5.2.3. Méthode des variables instrumentale.....	40
5.2.4. Méthode L'Essai Contrôlé Randomisé (ECR).....	40
Conclusion.....	43

Chapitre III

Etat des lieux et perspective en Algérie

Introduction :	45
1. Acteurs de l'EPP en Algérie.....	46
1.1. Acteurs publics	46
1.1.1. .Parlement	46
1.1.2. Cours des Comptes (CC)	48
1.1.3. Inspection Générale des Finances (IGF)	49
1.2. Acteurs privés.....	50
1.2.1. Commissaire aux Comptes	50
1.2.2. Le conseil économique et social et environnemental	52
1.3. Associations.....	53
1.3.1. Le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE).....	53
1.3.2. Le collectif citoyen « Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées » (Nabni).....	54
1.3.2. Association EvaIDZ.....	55
2. Appréciation: limites et perspectives.....	56
2.1.limites	56
2.2.perspective.....	57
Conclusion.....	67
Conclusion générale	69
Bibliographie	
Table des matières	
Résumé	

Résumé:

L'objet de ce mémoire est de promouvoir une réflexion conceptuelle et pratique sur un aspect spécifique de l'amélioration de la performance publique, qu'est l'évaluation des politiques publiques, en soulevant certaines questions, notamment dans le cas de l'Algérie, pour renforcer la culture de l'évaluation ,pour la sensibilisation afin d'élargir sa mise en pratique compte tenu du besoin croissant de sa mise en œuvre et des avantages pour le gouvernement et la société en général . Les résultats de recherche soulignent l'importance et l'urgence d'institutionnaliser la pratique de l'évaluation par le renforcement des prérogatives des différents acteurs, et pare la mise à jour des critères pour une meilleure évaluation ; garant de toute bonne gouvernance

Mots clés : Evaluation ; Politique publique, gouvernance,

Abstract :

The purpose of this paper is to promote a conceptual and practical reflection on a specific aspect of improving public performance, which is the evaluation of public policies, by raising some issues, especially in the case of Algeria, to strengthen the culture of evaluation, for awareness to expand its implementation in practice given the growing need for its implementation and benefits for the government and society in general. The research results underline the importance and urgency of institutionalizing the practice of evaluation by strengthening the prerogatives of the various actors, and by updating the criteria for better evaluation; a guarantee of good governance.

Key words: Evaluation; Public policy, governance,

الملخص :

الغرض من هذه الورقة هو تعزيز التفكير المفاهيمي والعملي في جانب معين من جوانب تحسين الأداء العام ، وهو تقييم السياسات العامة ، من خلال إثاق بعض القضايا ، خاصة في حالة الجزائر ، لتعزيز ثقافة التقييم ، من أجل الوعي لتوسيع نطاق تطبيقه وعمليا نظرا لمرحلة الحاجة المتزايدة للتقييم وفوائده لمحوكمة والمجتمع بشكل عام. تؤكد نتائج البحث على أهمية والحاج إضفاء الطابع المؤسسي على ممارسة التقييم من خلال تعزيز صلاحيات مختمف الجهات الداعمة ، وتحديث المعايير من أجل تقييم أفضل ؛ ضمانا لمحكم الرشيد.

الكلمات المفتاحية: التقييم ؛ السياسة العامة والحكومة